

Agents de la fonction publique : principales caractéristiques 2

- Statuts et situations d'emploi 2.1
- Catégories hiérarchiques 2.2
- Catégories socioprofessionnelles et filières 2.3
- Emploi des femmes et égalité professionnelle 2.4
- Âges 2.5
- Travailleurs handicapés 2.6
- Temps partiel 2.7
- Niveaux de diplôme 2.8
- Les nouveaux apprentis 2.9

Présentation

À compter des résultats portant sur l'année 2009, l'introduction du nouveau Système d'information sur les agents des services publics de l'Insee (**Siasp**) permet de fournir **des résultats détaillés comparables sur les agents des trois versants de la fonction publique** et non plus seulement sur la FPE, en particulier sur le sexe, l'âge et le travail à temps partiel.

Outre la distinction de l'emploi selon le statut des agents, l'emploi est désormais ventilé selon deux critères de niveau de responsabilité : **les catégories hiérarchiques** de la fonction publique (voir définitions), mais également **la catégorie socioprofessionnelle** issue de Siasp, qui repose sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Son utilisation pour la fonction publique devrait permettre de meilleures comparaisons avec le secteur privé. Cette nomenclature n'est pas équivalente à celle issue du Fichier général de l'État (FGE) et utilisée dans les rapports antérieurs à 2010, qui combinait la PCS de l'Insee et les catégories « statutaires » de la fonction publique. Il a donc paru pertinent pour la nouvelle présentation par catégorie socioprofessionnelle d'articuler les catégories agrégées de la PCS (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers) avec la catégorie « statutaire » des agents (fonctionnaires selon leur catégorie hiérarchie, voire selon leur corps/grade, contractuels). Cette présentation pourra faire l'objet d'améliorations ultérieures.

En plus des catégories hiérarchiques, l'emploi de **l'encadrement supérieur** (voir définitions) qui rassemble les niveaux hiérarchiques les plus élevés dans chaque versant de la fonction publique est également présenté.

De manière à fournir des éléments quantitatifs sur la diversité et l'égalité, notamment entre les femmes et les hommes, les statistiques disponibles sur l'emploi sont généralement ventilées selon le sexe. Ces données statistiques ont vocation à alimenter le rapport annuel prévu par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 et précisé par le protocole d'accord du 8 mars 2013 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

Par ailleurs, depuis la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les employeurs publics de plus de vingt salariés sont tenus d'effectuer une déclaration au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Les éléments statistiques sont développés dans la fiche 2.6.


La répartition des agents de la fonction publique selon leur niveau de diplôme est issue de l'enquête Emploi de l'Insee. Depuis le premier trimestre 2006, il est possible de distinguer les agents des trois versants de la fonction publique dans l'enquête Emploi (cf. « Les agents des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) dans l'enquête Emploi de l'Insee », 2011, *Documents et méthodes*, DGAFP) et d'étudier en détail leurs caractéristiques, notamment leur niveau de diplôme.

À partir de l'édition 2018 du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique sont introduits des résultats spécifiques sur le recrutement d'apprentis dans la fonction publique. Lors de la conférence sociale de juillet 2014, le président de la République avait souhaité renforcer l'ouverture de la fonction publique à l'apprentissage et lui donner une nouvelle impulsion, notamment pour atteindre dans la fonction publique de l'État 4 000 apprentis en 2015 et 10 000 dès 2016.

La connaissance de l'emploi des apprentis est disponible à partir de Siasp, la base de données Ari@ne apporte des éléments issus des contrats d'apprentissage enregistrés auprès de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) du lieu d'exécution.

Le décompte des nouveaux contrats d'apprentissage enregistrés s'appuie sur les remontées mensuelles en provenance des unités territoriales des Direccte, tandis que l'analyse statistique détaillée des nouveaux contrats (caractérisation des bénéficiaires) s'appuie sur la seule base de données issue d'Ari@ne. Le nombre total de contrats est donc redressé pour tenir compte d'une légère incomplétude de la base Ari@ne par rapport aux remontées mensuelles des Direccte selon la même méthode que celle appliquée par la Dares et dans les mêmes proportions.

Disponibilité des données

L'ensemble des figures présentées dans les fiches thématiques est reproduit au format Excel sur le site Internet : <http://www.fonction-publique.gouv.fr>, rubrique [Statistiques/Rapports annuels](#), ainsi que, pour les figures marquées du signe  dans la rubrique [Séries longues](#), pour disposer de résultats avec la plus grande profondeur historique possible.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.1 Statuts et situations d'emploi

Figure 2.1-1 : Effectifs physiques, effectifs en équivalent temps plein [ETP] et équivalent temps plein annualisé [EQTP] par statut des agents dans les trois versants de la fonction publique

		Au 31 décembre 2016			Évolution 2016/2015 (en %)		
		Effectifs physiques	ETP	EQTP annualisé ⁽¹⁾	Au 31 décembre 2016		EQTP annualisé ⁽¹⁾
					Effectifs physiques	ETP	
FPE	Fonctionnaires	1 545 827	1 504 475	1 504 641	0,2	0,2	0,2
	Contractuels	397 125	333 038	343 365	4,8	3,7	2,1
	Militaires et militaires volontaires	305 410	296 539	297 629	1,7	0,6	2,0
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	178 330	167 098	165 321	1,1	0,9	0,9
	<i>dont enseignants et professeurs documentalistes des établissements privés sous contrat</i>	143 027	133 473	132 797	0,6	0,5	0,4
	<i>dont ouvriers d'État</i>	25 230	25 187	26 015	-8,8	-8,8	-8,4
	<i>dont apprentis⁽³⁾</i>	6 992	6 496	4 429	90,9	92,5	251,4
Total	2 426 692	2 301 150	2 310 956	1,2	0,8	0,8	
FPT	Fonctionnaires ⁽⁴⁾	1 469 265	1 385 282	1 395 935	-0,2	-0,4	-0,3
	Contractuels ⁽⁴⁾	356 806	272 793	312 917	0,2	1,0	-0,8
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	59 749	51 491	52 976	-2,0	-1,9	-2,6
	<i>dont assistants maternels et familiaux</i>	48 138	42 518	43 701	-2,4	-2,5	-2,5
	<i>dont apprentis</i>	9 204	6 739	6 973	-1,4	-0,1	-4,1
Total	1 885 820	1 709 566	1 761 828	-0,2	-0,2	-0,5	
FPH	Fonctionnaires	832 938	785 803	787 455	-0,4	-0,5	-0,4
	Contractuels	212 640	191 652	185 559	3,6	4,1	3,0
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	122 112	105 175	115 231	0,4	0,8	2,1
	<i>dont médecins</i>	119 257	102 660	112 620	0,5	0,9	2,2
	<i>dont assistants maternels et familiaux</i>	2 243	2 005	2 127	-4,6	-3,8	-3,5
<i>dont apprentis</i>	611	509	483	0,7	1,1	-3,4	
Total	1 167 690	1 082 630	1 088 244	0,4	0,4	0,4	
Total	Fonctionnaires ⁽⁴⁾	3 848 030	3 675 560	3 688 031	-0,1	-0,2	-0,1
	Contractuels ⁽⁴⁾	966 571	797 483	841 841	2,8	2,9	1,2
	Militaires et militaires volontaires ⁽³⁾	305 410	296 539	297 629	1,7	0,6	2,0
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	360 191	323 764	333 528	0,3	0,4	0,7
	Total	5 480 202	5 093 345	5 161 028	0,5	0,4	0,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) EQTP annualisé : équivalent temps plein annualisé calculé sur l'ensemble des postes actifs de l'année.

(2) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Dans la FPE, le nombre d'apprentis croît très fortement en raison du plan de relance de l'apprentissage et de la création du statut d'étudiant apprenti professeur en remplacement de celui d'emploi d'avenir professeur.

(4) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

Figure 2.1-2 : Effectifs physiques et effectifs en équivalent temps plein (ETP) des fonctionnaires des ministères au 31 décembre

Ministères	2015		2016								Évolution 2016/2015 (en %)			
			Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Catégorie indéterminée				Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP		
Affaires étrangères et Développement international ⁽¹⁾	2 886	2 836	885	877	504	497	1 440	1 406	66	65	2 895	2 844	0,3	0,3
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	23 823	23 054	12 900	12 598	6 988	6 702	3 103	2 945	.	.	22 991	22 245	-3,5	-3,5
Culture et Communication	9 644	9 431	3 972	3 917	2 144	2 084	3 634	3 537	25	21	9 775	9 558	1,4	1,3
Défense	34 637	33 774	6 827	6 748	10 967	10 729	17 265	16 734	20	20	35 079	34 230	1,3	1,3
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	47 203	46 021	16 712	16 454	15 876	15 433	14 153	13 692	21	16	46 762	45 595	-0,9	-0,9
Ministères économiques et financiers	140 408	135 126	43 751	42 765	57 086	54 844	37 024	35 105	110	100	137 971	132 813	-1,7	-1,7
<i>Finances et Comptes publics</i>	134 605	129 483	39 945	39 052	55 481	53 296	36 640	34 737	105	95	132 171	127 180	-1,8	-1,8
<i>Économie, Industrie et Numérique</i>	5 803	5 643	3 806	3 713	1 605	1 548	s	s	s	s	5 800	5 633	-0,1	-0,2
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	807 944	784 814	759 171	738 344	22 315	21 450	30 698	29 422	303	137	812 487	789 352	0,6	0,6
Intérieur et Outre-mer	166 901	164 538	18 764	18 591	114 799	113 896	34 294	33 004	40	36	167 897	165 526	0,6	0,6
<i>dont Police</i>	127 619	126 540	12 361	12 290	103 170	102 611	14 069	13 658	11	9	129 611	128 569	1,6	1,6
Justice	73 439	71 561	16 108	15 800	19 054	18 328	39 446	38 539	18	18	74 626	72 685	1,6	1,6
Services du Premier ministre ⁽²⁾	7 259	7 119	4 384	4 324	1 820	1 780	s	s	s	s	8 347	8 171	15,0	14,8
Ministères sociaux	18 555	17 972	8 742	8 587	4 789	4 606	4 567	4 342	21	21	18 119	17 556	-2,3	-2,3
<i>Affaires sociales</i>	9 317	9 067	5 219	5 143	1 765	1 699	2 109	2 012	14	14	9 107	8 868	-2,3	-2,2
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	9 238	8 905	3 523	3 443	3 024	2 908	2 458	2 330	7	7	9 012	8 688	-2,4	-2,4
Total hors enseignants ⁽³⁾	620 162	603 644	178 053	174 650	253 728	247 905	187 765	180 789	626	434	620 172	603 778	0,0	0,0
Total	1 332 699	1 296 246	892 216	869 003	256 342	250 349	187 765	180 789	626	434	1 336 949	1 300 575	0,3	0,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Hors agents en poste à l'étranger.

(2) La hausse du nombre de fonctionnaires dans les services du Premier ministre s'explique par le transfert des directeurs départementaux des directions départementales interministérielles et leurs adjoints ainsi que par celui des agents affectés dans les services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication.

(3) Enseignants : Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finance initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

s : soumis au secret statistique.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2.1 Statuts et situations d'emploi

Figure 2.1-3 : Effectifs physiques et effectifs en équivalent temps plein (ETP) des contractuels des ministères au 31 décembre

Ministères	2015		2016										Évolution 2016/2015 (en %)	
			Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Catégorie indéterminée		Total			
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
Affaires étrangères et Développement international ⁽¹⁾	576	545	107	105	31	31	19	19	415	391	572	546	-0,7	0,2
Agriculture, Alimentation et Forêt	3 696	3 112	1 515	1 235	658	541	370	163	1 984	1 863	4 527	3 802	22,5	22,2
Culture et Communication	1 529	1 350	859	724	11	11	41	27	569	526	1 480	1 288	-3,2	-4,6
Défense	7 221	6 847	6 046	5 795	884	777	570	543	78	72	7 578	7 187	4,9	5,0
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	2 614	2 416	580	550	10	10	437	374	1 415	1 321	2 442	2 255	-6,6	-6,7
Ministères économiques et financiers	5 642	4 566	2 117	2 051	287	270	2 785	1 994	389	288	5 642	4 566	0,0	0,0
<i>Finances et Comptes publics</i>	4 691	3 771	1 580	1 520	225	210	2 607	1 893	275	213	4 687	3 835	-0,1	1,7
<i>Économie, Redressement productif et Numérique</i>	951	795	537	531	62	61	178	101	114	75	891	768	-6,3	-3,4
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	64 751	51 524	33 770	29 959	6 347	5 817	33 957	21 987	1 351	1 061	75 425	58 824	16,5	14,2
Intérieur et Outre-mer	14 645	13 238	1 352	1 188	1 164	813	8 602	8 112	2 165	2 025	13 283	12 137	-9,3	-8,3
<i>dont Police</i>	11 946	10 656	536	405	955	604	7 917	7 457	767	686	10 175	9 152	-14,8	-14,1
Justice ⁽²⁾	6 130	4 765	1 941	1 691	5 048	2 758	3 620	3 134	307	281	10 916	7 864	78,1	65,0
Services du Premier ministre	2 237	2 066	1 186	1 163	671	591	298	233	301	295	2 456	2 282	9,8	10,5
Ministères sociaux	1 779	1 662	1 264	1 213	207	199	305	269	72	61	1 848	1 742	3,9	4,9
<i>Affaires sociales</i>	1 110	1 023	782	742	171	165	155	130	64	53	1 172	1 090	5,6	6,5
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	669	638	482	471	36	35	150	139	8	8	676	652	1,0	2,2
Total hors enseignants⁽³⁾	76 152	61 189	17 795	16 513	10 569	7 258	51 004	36 855	9 046	8 183	88 414	68 808	16,1	12,5
Total	110 820	92 089	50 737	45 675	15 318	11 817	51 004	36 855	9 046	8 183	126 105	102 531	13,8	11,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, contractuels des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Hors agents en poste à l'étranger

(2) L'augmentation du nombre de contractuels au ministère de la Justice s'explique en partie par la requalification comme collaborateurs occasionnels du service public de personnes qui participaient auparavant à ses missions (des traducteurs interprètes par exemple) sans être comptabilisés dans ses effectifs.

(3) Enseignants : Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finance initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Figure 2.2-1 : Répartition par statut et catégorie hiérarchique des effectifs dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

	Catégorie A (en %)	Catégorie B (en %)	Catégorie C (en %)	Catégorie indéterminée (en %)	Total
Fonction publique de l'État (ministères et EPA)					
Fonctionnaires	66,0	19,1	14,9	0,1	1 545 827
Contractuels	33,2	30,5	30,0	6,2	397 125
Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	81,2	4,2	14,6	0,0	178 330
Total agents civils	61,2	20,0	17,7	1,2	2 121 282
<i>dont enseignants</i>	99,2	0,9	.	.	983 197
<i>dont non-enseignants</i>	28,4	36,5	32,9	2,3	1 138 085
Militaires et militaires volontaires	12,4	53,5	34,1	0,0	305 410
Total FPE	55,0	24,2	19,7	1,1	2 426 692
Fonction publique territoriale					
Fonctionnaires ⁽²⁾	9,4	15,0	75,6	0,1	1 469 265
Contractuels ⁽²⁾	12,0	15,2	69,4	3,4	356 806
Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	3,9	0,0	96,1	.	59 749
Total FPT	9,7	14,6	75,1	0,7	1 885 820
Fonction publique hospitalière					
Fonctionnaires	26,2	22,4	51,4	0,0	832 938
Contractuels	21,9	17,1	61,1	0,0	212 640
Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	97,7	0,0	2,3	.	122 112
Total FPH	32,9	19,1	48,0	0,0	1 167 690
Ensemble de la fonction publique					
Fonctionnaires ⁽²⁾	35,8	18,2	46,0	0,1	3 848 030
Contractuels ⁽²⁾	22,9	21,9	51,4	3,8	966 571
Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	74,0	2,1	24,0	0,0	360 191
Total agents civils	36,0	17,8	45,4	0,8	5 174 792
<i>dont enseignants</i>	99,2	0,9	.	.	983 197
<i>dont non-enseignants</i>	21,2	21,8	56,1	0,9	4 191 595
Militaires et militaires volontaires ⁽²⁾	12,4	53,5	34,1	0,0	305 410
Total	34,7	19,8	44,8	0,7	5 480 202

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

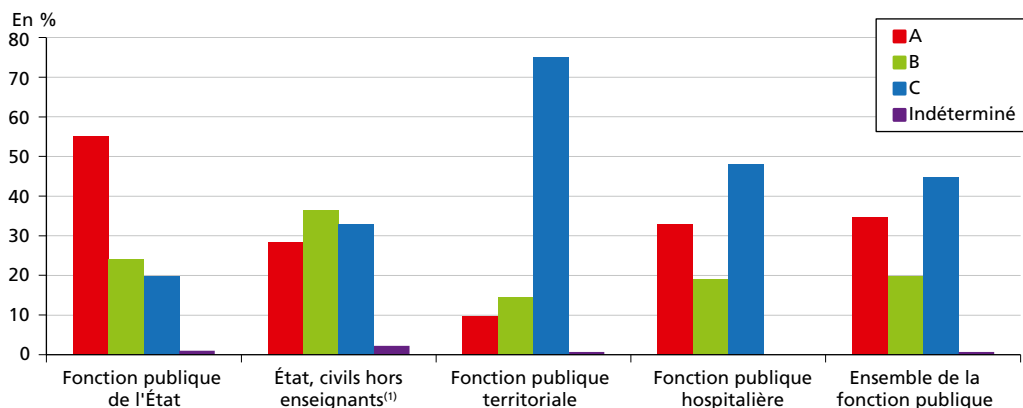
Enseignants : professeurs de l'enseignement supérieur, professeurs agrégés, certifiés et assimilés, enseignants en coopération, professeurs des collèges et maîtres auxiliaires, instituteurs et assimilés, élèves enseignants. Hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Lecture : 66,0 % des agents fonctionnaires de la FPE sont des agents de catégorie A.

(1) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels (au total 1 900 marins-pompiers de Marseille).

Figure 2.2-2 : Répartition des effectifs physiques par catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Enseignants : professeurs de l'enseignement supérieur, professeurs agrégés, certifiés et assimilés, enseignants en coopération, professeurs des collèges et maîtres auxiliaires, instituteurs et assimilés, élèves enseignants. Hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Figure 2.3-1 : Effectifs physiques par catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee)[*] et par catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

		Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)
FPE (ministères et EPA)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	812 377	52,6	71,5	11,3
	<i>dont catégorie A⁽¹⁾</i>	812 125	52,6	71,5	11,3
	<i>dont catégorie B</i>	177	71,8	76,8	17,0
	Professions Intermédiaires	906 076	66,7	70,0	16,9
	<i>dont catégorie A⁽¹⁾</i>	517 927	76,7	85,0	6,8
	<i>dont catégorie B</i>	385 975	53,5	50,4	30,5
	<i>dont catégorie C</i>	2 105	3,0	2,6	18,1
	Employés, ouvriers	705 992	43,7	46,9	21,2
	<i>dont catégorie A</i>	5 361	46,8	6,0	93,6
	<i>dont catégorie B</i>	200 198	19,3	49,9	1,8
	<i>dont catégorie C</i>	476 978	53,3	48,1	24,9
	Indéterminée	2 247	55,5	0,3	99,7
Total FPE	2 426 692	55,3	63,7	16,4	
FPT	Cadres et professions intellectuelles supérieures	153 554	56,5	73,9	24,6
	<i>dont catégorie A</i>	153 328	56,5	74,0	24,4
	Professions intermédiaires	302 236	66,3	80,5	19,5
	<i>dont catégorie A</i>	28 870	91,0	82,7	17,3
	<i>dont catégorie B</i>	273 359	63,6	80,3	19,7
	Employés, ouvriers	1 406 093	60,7	79,1	17,5
	<i>dont catégorie B</i>	966	5,2	100,0	0,0
	<i>dont catégorie C</i>	1 404 942	60,8	79,0	17,5
Indéterminée	23 300	59,3	3,7	56,9	
Total FPT	1 885 820	61,3	77,9	18,9	
FPH	Cadres et professions intellectuelles supérieures	152 218	56,2	11,2	10,5
	<i>dont catégorie A</i>	152 218	56,2	11,2	10,5
	Professions intermédiaires	456 617	84,1	85,1	14,9
	<i>dont catégorie A</i>	232 019	86,0	86,9	13,1
	<i>dont catégorie B</i>	222 730	82,4	83,7	16,3
	<i>dont catégorie C</i>	1 868	51,9	28,7	71,3
	Employés, ouvriers	558 203	78,3	76,6	23,0
	<i>dont catégorie C</i>	558 172	78,3	76,6	23,0
Indéterminée	652	62,7	2,5	7,1	
Total FPH	1 167 690	77,7	71,3	18,2	
Ensemble	Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 118 149	53,6	63,6	13,0
	Professions intermédiaires	1 664 929	71,4	76,1	16,8
	Employés, ouvriers	2 670 288	59,9	70,0	19,7
	Indéterminée	26 199	59,0	3,4	59,3
	Total	5 480 202	62,1	70,2	17,6

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Voir définitions.

(1) En 2016, les professeurs contractuels sont classés en profession intermédiaire contrairement au classement enregistré les années précédentes.

Figure 2.3-2 : Effectifs physiques par catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee)(*) et catégorie hiérarchique parmi les fonctionnaires des ministères au 31 décembre

	Situation au 31 décembre 2016		Situation au 31 décembre 2015		Évolution 2016/2015	
	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Effectifs (en %)	Part des femmes (en point de %)
PCS cadres et professions intellectuelles supérieures dont :	458 329	56,5	455 038	56,3	0,7	0,18
Cadres de catégorie A+	27 038	44,9	26 609	44,0	1,6	0,92
Encadrement et direction	9 846	32,3	9 827	31,6	0,2	0,61
Inspection, contrôle et expertise	12 049	58,3	11 662	57,4	3,3	0,96
Enseignement supérieur, recherche et assimilés	5 143	37,8	5 120	37,3	0,4	0,53
Cadres de catégorie A (à l'exception des A+)	431 053	57,2	428 124	57,1	0,7	0,14
Attachés et inspecteurs	52 407	56,7	52 088	56,2	0,6	0,55
<i>dont attachés et inspecteurs principaux</i>	9 579	55,8	9 437	54,8	1,5	1,04
Ingénieurs de l'État (sauf militaires) ⁽¹⁾	17 545	30,1	17 152	29,8	2,3	0,26
Professeurs certifiés et agrégés	302 339	60,1	300 967	60,0	0,5	0,07
Autres enseignants de catégorie A	3 456	50,6	3 424	49,5	0,9	1,14
Police (commandants)	4 906	17,3	4 506	16,5	8,9	0,73
Autres cadres de catégorie A ⁽²⁾	50 400	54,4	49 987	53,9	0,8	0,50
Cadres de catégorie B	175	76,0	224	74,1	-21,9	1,89
PCS de professions intermédiaires dont :	590 519	73,5	587 521	73,1	0,5	0,40
Professions intermédiaires de catégorie A dont :	434 044	77,4	431 109	76,9	0,7	0,54
Professeurs des écoles	342 126	83,1	338 013	82,7	1,2	0,40
Professeurs de lycée professionnel	60 665	50,3	60 800	50,1	-0,2	0,19
Professeurs de collège d'enseignement général	1 428	56,9	1 769	56,6	-19,3	0,22
Autres professions intermédiaires de catégorie A, enseignants	1 148	46,5	1 288	45,7	-10,9	0,79
Police (capitaine et lieutenant)	4 539	30,2	5 106	29,6	-11,1	0,59
Autres professions intermédiaires de catégorie A	24 138	76,7	24 133	76,1	0,0	0,60

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Voir définitions.

(1) Par exemple : ingénieurs des travaux publics de l'État.

(2) Par exemple : conseillers principaux d'éducation.

.../...

Figure 2.3-2 (suite et fin) : Effectifs physiques par catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee)[*] et catégorie hiérarchique parmi les fonctionnaires des ministères au 31 décembre

	Situation au 31 décembre 2016		Situation au 31 décembre 2015		Évolution 2016/2015	
	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Effectifs (en %)	Part des femmes (en point de %)
Professions intermédiaires de catégorie B dont :	156 395	62,4	156 336	62,5	0,0	-0,04
Greffiers	9 487	87,9	9 586	87,9	-1,0	-0,02
Instituteurs	2 484	78,5	3 115	78,0	-20,3	0,59
Personnels administratifs et techniques (secrétaires administratifs, contrôleurs et techniciens)	125 762	60,9	125 387	60,9	0,3	-0,02
<i>dont secrétaires administratifs</i>	30 111	75,7	29 552	75,6	1,9	0,05
Corps d'encadrement de l'administration pénitentiaire (commandants, capitaines et lieutenants pénitentiaires)	1 018	31,7	1 012	30,7	0,6	1,00
Autres professions intermédiaires de catégorie B	17 644	59,1	17 236	58,6	2,4	0,51
PCS employés et ouvriers dont :	288 101	48,0	290 140	48,6	-0,7	-0,60
Employés et ouvriers de catégorie B dont :	99 772	19,9	97 953	19,3	1,9	0,56
Police (corps d'encadrement et d'application : gardiens de la paix, brigadiers...)	99 748	19,9	97 928	19,3	1,9	0,56
<i>dont brigadiers (yc chefs et majors)</i>	44 614	17,2	44 269	16,7	0,8	0,51
<i>dont gardiens de la paix</i>	55 134	22,0	53 659	21,4	2,7	0,55
Autres employés, ouvriers de catégorie B	24	70,8	25	64,0	-4,0	6,83
Employés et ouvriers de catégorie C dont :	187 748	62,9	191 605	63,6	-2,0	-0,64
Adjoints administratifs et adjoints techniques	155 927	70,4	159 958	70,9	-2,5	-0,50
Personnel surveillant de l'administration pénitentiaire	26 002	20,1	25 609	20,1	1,5	0,08
Autres employés, ouvriers de catégorie C	5 819	53,5	6 038	53,5	-3,6	-0,03
Total	1 336 949	62,2	1 332 699	62,0	0,3	0,14

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires des ministères, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Voir définitions.

Figure 2.3-3 : Effectifs physiques et répartition des agents de la fonction publique territoriale⁽¹⁾ par statut et filière d'emploi au 31 décembre 2016

	Effectifs physiques	Fonctionnaires (en %)	Contractuels (en %)	Part des contractuels dans la filière (en %)
Administrative	419 936	24,3	17,6	15,0
Animation	124 992	4,6	16,3	46,4
Culturelle	79 907	3,8	6,9	30,9
Incendie-Secours	39 437	2,7	0,1	0,9
Medico-sociale	91 660	4,7	6,3	24,7
Medico-technique	2 762	0,1	0,2	31,6
Sécurité	23 390	1,5	0,3	5,1
Sociale	169 157	9,0	10,2	21,6
Sportive	19 034	1,0	1,4	26,6
Technique	833 738	48,1	35,6	15,2
Hors filières et indéterminée ⁽²⁾	22 135	0,3	5,0	80,0
Total⁽¹⁾	1 826 148	100,0	100,0	19,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : 24,3 % des fonctionnaires et 17,6 % des agents contractuels de la FPT travaillent dans la filière administrative. 15,0 % des agents travaillant dans la filière administrative sont des contractuels.

(1) Hors assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet et Pacte.

(2) Il s'agit par définition de la NET (nomenclature des emplois territoriaux) des emplois non classables ailleurs.

Figure 2.3-4 : Effectifs physiques et répartition des personnels non médicaux de la fonction publique hospitalière par statut et filière d'emploi au 31 décembre 2016

	Effectifs physiques	Fonctionnaires (en %)	Contractuels (en %)	Part des contractuels dans la filière (en %)
Administrative	111 795	10,6	11,1	21,1
Médico-technique ⁽²⁾	44 602	4,4	3,6	17,3
Socio-éducative	26 818	2,4	3,1	24,5
Soignante	733 212	71,8	63,6	18,4
Technique-ouvrière ⁽²⁾	120 820	10,7	14,8	26,0
Hors filières ⁽¹⁾ et indéterminée	11 186	0,0	3,8	73,0
Total	1 048 433	100,0	100,0	20,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : 10,6 % des fonctionnaires et 11,1 % des agents contractuels de la FPH travaillent dans la filière administrative. 21,1 % des agents travaillant dans la filière administrative sont des contractuels.

(1) Il s'agit par définition de la NEH (nomenclature des emplois hospitaliers) des emplois non classables ailleurs, comme par exemple les travailleurs handicapés en CAT, les formateurs occasionnels et les apprentis.

(2) Les « Technicien hospitalier » et « Technicien supérieur hospitalier » de 1^{ère} et 2^{ème} classe » étaient classés à tort dans la filière « médico-technique » dans les éditions antérieures du rapport annuel. Ils ont été reclassés (14 000 emplois) dans la filière « Technique et ouvrière ». Les données corrigées sur le passé sont consultables sur la série longue publiée sur Internet.

Figure 2.4-1 : Part des femmes par type d'employeur et catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016
[en %]

		A	dont A+	B	C	Catégorie indéterminée	Total
FPE	Ministères	65,2	44,9	34,6	48,7	60,0	55,1
	EPA	44,7	37,1	64,1	67,3	54,1	56,0
	Total FPE	62,0	39,1	41,8	53,1	56,3	55,3
FPT	Communes	60,8	58,2	59,5	61,2	67,4	61,0
	Départements	72,2	67,9	76,9	63,3	72,0	68,0
	Régions	59,1	38,2	63,1	57,8	59,9	58,3
	Total collectivités territoriales	64,7	61,6	65,8	61,3	67,7	62,3
	Établissements communaux	84,4	51,2	84,7	88,7	90,5	88,0
	Établissements intercommunaux	54,3	31,7	56,0	51,8	55,3	53,0
	Établissements départementaux	36,8	47,5	37,2	23,3	57,3	27,4
	Autres EPA locaux	48,0	29,4	51,7	56,8	53,6	52,7
	Total EPA	56,7	37,9	57,4	59,0	65,0	58,5
	Total FPT	61,9	55,0	63,4	60,7	67,0	61,3
<i>Total secteur communal</i>		<i>60,3</i>	<i>47,7</i>	<i>60,0</i>	<i>62,1</i>	<i>66,9</i>	<i>61,7</i>
FPH	Hôpitaux	73,9	44,9	82,9	77,2	ns	77,1
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	83,1	60,5	85,3	88,2	ns	87,4
	Autres établissements médico-sociaux	71,0	53,2	72,5	65,0	ns	67,7
	Total FPH	74,2	47,6	82,4	78,2	88,9	77,7
Ensemble de la fonction publique		64,4	41,0	55,7	63,2	60,0	62,1
Salariés du privé		-	-	-	-	-	45,8

Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information. Enquête Emploi du dernier trimestre de l'année pour le secteur privé.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Dans la FPE, 65,2 % des agents des ministères de catégorie A sont des femmes.

ns : non significatif. En deçà d'un seuil fixé à 50 salariés, la part des femmes n'est pas calculée.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.4 Emploi des femmes et égalité professionnelle

Figure 2.4-2 : Part des femmes par statut et catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016 [en%]

	Statut	A	dont A+	B	C	Catégorie indéterminée	Total	Total hors enseignants
FPE	Fonctionnaires	63,6	39,2	47,6	63,1	45,6	60,5	53,3
	Contractuels	49,5	33,6	63,1	72,9	56,7	61,1	62,9
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	73,8	.	18,2	26,4	ns	64,5	25,7
	Total agents civils⁽³⁾	63,3	39,1	51,5	63,7	56,3	61,0	55,4
	Total agents civils hors enseignants ⁽³⁾	50,4	41,3	51,7	63,7	56,3	55,4	55,4
	Militaires et militaires volontaires	14,7	.	16,7	14,9	ns	15,9	15,8
	Total	62,0	39,1	41,8	53,1	56,3	55,3	47,0
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	63,2	53,6	64,4	57,1	68,4	58,8	58,8
	Contractuels ⁽²⁾	58,9	57,6	59,4	70,7	66,9	67,5	67,5
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	40,6	.	ns	86,3	.	84,5	84,5
	Total	61,9	55,0	63,4	60,7	67,0	61,3	61,3
FPH	Fonctionnaires	84,7	48,9	83,7	78,2	ns	81,1	81,1
	Contractuels	80,4	41,9	76,2	78,1	ns	78,3	78,3
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	52,4	.	ns	84,1	.	53,2	53,2
	Total	74,2	47,6	82,4	78,2	88,9	77,7	77,7
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽²⁾	66,9	40,5	62,5	63,0	56,9	64,3	63,5
	Contractuels ⁽²⁾	57,8	48,1	64,4	73,2	60,1	67,2	68,3
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	63,9	.	18,3	68,2	ns	64,0	57,3
	Total agents civils⁽³⁾	65,4	41,0	62,6	65,4	60,0	64,8	64,2
	Total agents civils hors enseignants ⁽³⁾	63,0	44,3	62,7	65,4	60,0	64,2	64,2
	Militaires et militaires volontaires ⁽²⁾	14,7	.	16,7	14,9	ns	15,9	15,8
	Total	64,4	41,0	55,7	63,2	60,0	62,1	61,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Dans la FPE, 63,6 % des fonctionnaires de catégorie A sont des femmes.

(1) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

ns : non significatif. En deçà d'un seuil fixé à 50 salariés, la part des femmes n'est pas calculée.

(3) Une erreur dans les éditions 2015, 2016 et 2017 du rapport annuel conduisait à minimiser la part des femmes dans l'ensemble des agents civils. Une série longue corrigée est publiée sur le site Internet.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2.4 Emploi des femmes et égalité professionnelle

2

Figure 2.4-3 : Part des femmes parmi les agents fonctionnaires et contractuels des ministères par ministère et catégorie hiérarchique au 31 décembre

	Catégorie A		dont A+		Catégorie B		Catégorie C		Catégorie indéterminée		Total 2016		Total 2015	
	Part des femmes parmi les fonctionnaires (en %)	Part des femmes parmi les contractuels (en %)	Part des femmes parmi les fonctionnaires (en %)	Part des femmes parmi les contractuels (en %)	Part des femmes parmi les fonctionnaires (en %)	Part des femmes parmi les contractuels (en %)	Part des femmes parmi les fonctionnaires (en %)	Part des femmes parmi les contractuels (en %)	Part des femmes parmi les fonctionnaires (en %)	Part des femmes parmi les contractuels (en %)	Part des femmes parmi les fonctionnaires (en %)	Part des femmes parmi les contractuels (en %)	Part des femmes parmi les fonctionnaires (en %)	Part des femmes parmi les contractuels (en %)
Affaires étrangères et Développement international ⁽¹⁾	38,5	43,9	29,7	ns	48,6	67,2	ns	ns	45,5	59,3	54,7	53,0	55,3	50,2
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	52,1	50,4	48,5	58,4	59,4	85,0	68,1	68,1	ns	69,3	58,7	61,3	57,8	59,2
Culture et Communication	50,8	44,2	48,8	ns	60,7	54,1	ns	ns	ns	62,9	54,2	51,7	53,9	52,3
Défense	31,2	36,4	27,8	44,1	22,9	62,8	43,3	43,3	ns	41,0	50,8	35,4	51,7	35,7
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	34,6	45,9	31,5	42,4	42,4	51,0	34,3	34,3	ns	53,4	42,2	48,2	41,8	49,1
Ministères économiques et financiers	48,6	43,4	26,2	55,1	59,8	61,4	69,7	69,7	48,2	50,4	56,7	57,6	57,1	58,1
Finances et Comptes publics	49,1	41,7	27,7	51,1	59,8	61,3	72,3	72,3	48,6	52,0	56,9	59,8	57,4	60,7
Économie, Industrie et Numérique	43,6	48,4	20,5	69,4	60,6	75,0	30,9	30,9	ns	46,5	50,4	46,1	50,4	45,4
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	70,2	56,5	37,5	80,4	80,4	83,9	90,6	90,6	33,3	65,8	71,0	70,2	70,8	67,5
Intérieur et Outre-mer	35,7	27,3	27,2	25,5	10,8	72,3	35,2	35,2	ns	60,1	36,2	36,3	36,1	35,1
Justice	65,5	56,3	65,4	75,9	58,7	40,4	57,9	57,9	ns	58,3	54,9	58,0	54,8	57,0
Services du Premier ministre	42,6	39,9	35,7	48,1	61,7	69,0	42,0	42,0	ns	57,5	50,6	48,3	54,3	49,5
Ministères sociaux	50,2	53,6	44,8	75,2	74,9	84,7	64,6	64,6	ns	56,9	65,5	58,0	65,7	57,2
Affaires sociales	44,8	49,5	46,6	76,4	71,9	84,5	51,0	51,0	ns	53,1	60,2	53,2	60,7	52,7
Travail, Emploi et Dialogue social	58,3	60,4	39,4	74,4	74,4	84,7	78,7	78,7	ns	ns	70,9	66,3	70,8	64,6
Total	66,7	51,8	44,9	45,9	43,2	62,9	76,1	76,1	41,4	61,3	62,2	61,3	62,0	58,6
Total hors enseignants	53,0	44,5	46,2	45,5	54,5	62,9	76,1	76,1	41,4	61,3	52,9	65,7	53,0	62,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

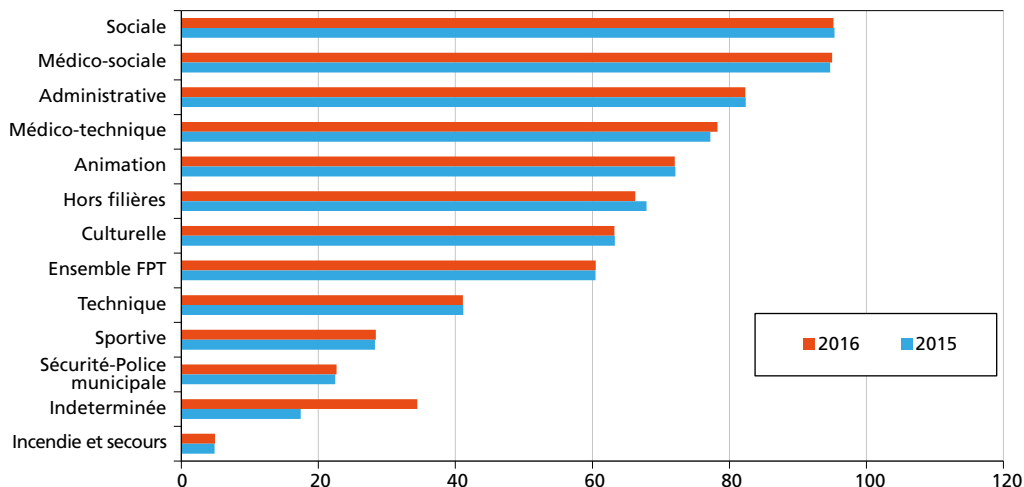
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au ministère des Affaires étrangères, pour la partie des emplois situés en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte) et donc hors COM et étranger, 38,5 % des fonctionnaires de catégorie A sont des femmes.

(1) Hors agents en poste à l'étranger.

ns : non significatif. En deçà d'un seuil fixé à 50 salariés la part des femmes n'a pas été calculée.

Figure 2.4-4 : Part des femmes par filière d'emploi dans la FPT au 31 décembre

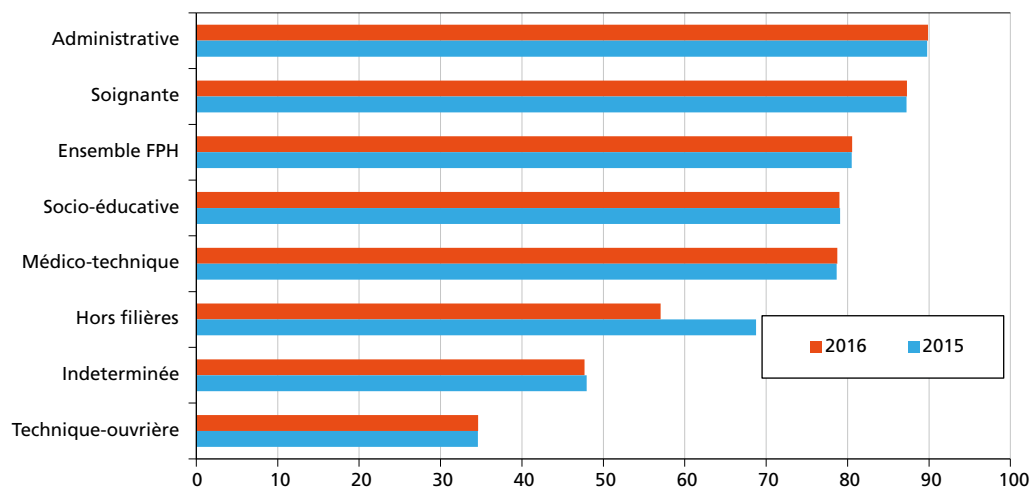


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux de la FPT, hors assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet et Pacte, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Dans la FPT 95,2 % des agents de la filière sociale sont des femmes au 31 décembre 2016.

Figure 2.4-5 : Part des femmes par filière d'emploi parmi les personnels non médicaux dans la FPH au 31 décembre



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux de la FPH, hors médecins et internes, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Dans la FPH, 89,9 % des agents de la filière administrative sont des femmes au 31 décembre 2016.

Figure 2.4-6 : Effectifs physiques et part des femmes dans les emplois et corps de catégorie A+ dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre

	2015		2016	
	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)
Catégorie A+ de la FPE	104 004	38,6	104 488	39,1
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPE	10 581	32,0	10 606	32,7
Corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 et assimilés	443	22,4	471	25,3
Ambassadeurs	38	13,2	44	22,7
Préfets	191	14,7	188	16,5
Secrétaires généraux	22	22,7	28	21,4
Recteurs d'académie	30	36,7	29	48,3
Directeurs d'administration centrale	145	33,1	164	34,2
Cadres dirigeants divers (chefs de services de l'Inspection générale, délégués...)	17	11,8	18	11,1
Autres corps de direction	2 651	27,5	2 666	27,3
Chefs de service et sous-directeurs d'administration centrale, décret n° 2012-32	607	31,0	625	29,9
Directeurs de projet et experts de haut niveau	160	38,1	144	31,3
Autres emplois de direction d'administration centrale	31	32,3	27	40,7
Directeurs d'administration territoriale	854	26,2	874	25,9
Administrateurs généraux des finances publiques	772	25,1	778	26,5
Autres emplois et corps de direction	227	23,4	218	23,9
Encadrement supérieur	7 487	34,1	7 469	35,0
Corps ENA de conception et management	1 898	33,4	1 907	33,6
Ingénieurs	2 290	29,5	2 233	30,5
Commissaires de police	1 530	26,7	1 495	27,6
Administrateurs Insee	493	33,9	487	34,1
Architectes et urbanistes de l'État	366	47,5	384	48,2
Conservateurs généraux du patrimoine	852	53,9	889	54,8
Autres corps d'encadrement supérieur	58	62,1	74	63,5
Inspection, contrôle et expertise	12 158	57,5	12 513	58,4
Corps ENA de juridictions administratives et financières (dont Cour des comptes)	2 007	37,0	2 003	37,9
Corps et emplois de juridictions judiciaires	7 828	65,0	8 059	65,9
Corps et emplois d'inspection et contrôle (dont corps ENA)	1 008	31,3	1 177	35,0
Autres corps d'inspection (dont médecins de l'Éducation nationale)	1 315	64,2	1 274	65,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires de catégorie A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Lecture : Fin 2016, dans la FPE, 25,3 % des agents relevant des corps et emplois à la décision du gouvernement (décret de 1985) sont des femmes.

.../...

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.4 Emploi des femmes et égalité professionnelle

Figure 2.4-6 (suite) : Effectifs physiques et part des femmes dans les emplois et corps de catégorie A+ dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre

	2015		2016	
	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)
Enseignement supérieur, recherche et assimilés	81 265	36,6	81 369	37,0
Chercheurs	22 214	35,4	22 336	35,6
Professeurs de l'enseignement supérieur	19 943	24,0	20 042	24,9
Maîtres de conférence	37 875	43,8	37 759	44,0
Inspecteurs de l'enseignement	1 233	42,1	1 232	43,1
Catégorie A+ de la FPT	12 488	52,1	11 152	55,0
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPT	6 804	29,0	5 618	30,8
Emplois de directions de la FPT⁽¹⁾⁽²⁾	1 040	30,1	1 038	30,8
Encadrement supérieur de la FPT	5 764	28,9	4 580	30,8
Administrateurs territoriaux	1 812	41,3	1 686	41,2
<i>Administrateurs hors classe</i>	715	32,3	701	33,7
<i>Administrateurs</i>	1 097	47,2	985	46,6
Ingénieurs territoriaux en chef	3 952	23,1	2 894	24,7
<i>Ingénieurs en chef de classe exceptionnelle</i>	1 304	18,9	988	20,6
<i>Ingénieurs en chef de classe normale</i>	2 648	25,2	1 906	26,9
Médecins territoriaux	5 684	79,6	5 534	79,7
Catégorie A+ de la FPH	5 648	47,3	5 519	47,6
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPH	5 648	47,3	5 519	47,6
Emplois de direction	4 111	51,6	4 013	53,0
Directeurs d'hôpital (DH)	2 674	46,6	2 610	48,4
<i>DH, Emplois fonctionnels</i>	142	23,9	136	27,2
<i>DH, Hors classe</i>	2 018	46,8	1 966	48,0
<i>DH, Classe normale</i>	514	52,3	508	55,3
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S)	1 437	61,0	1 403	61,5
<i>D3S, Emplois fonctionnels</i>	6	33,3	7	42,9
<i>D3S, Hors classe</i>	832	57,1	851	57,9
<i>D3S, Classe normale</i>	599	66,6	545	67,3
Encadrement supérieur de la FPH	1 537	35,7	1 506	33,2
Ingénieurs hospitaliers en chef	1 537	35,7	1 506	33,2
Total Catégorie A+	122 140	40,4	121 159	41,0
Total Encadrement supérieur et emplois de direction	23 033	34,9	21 743	36,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

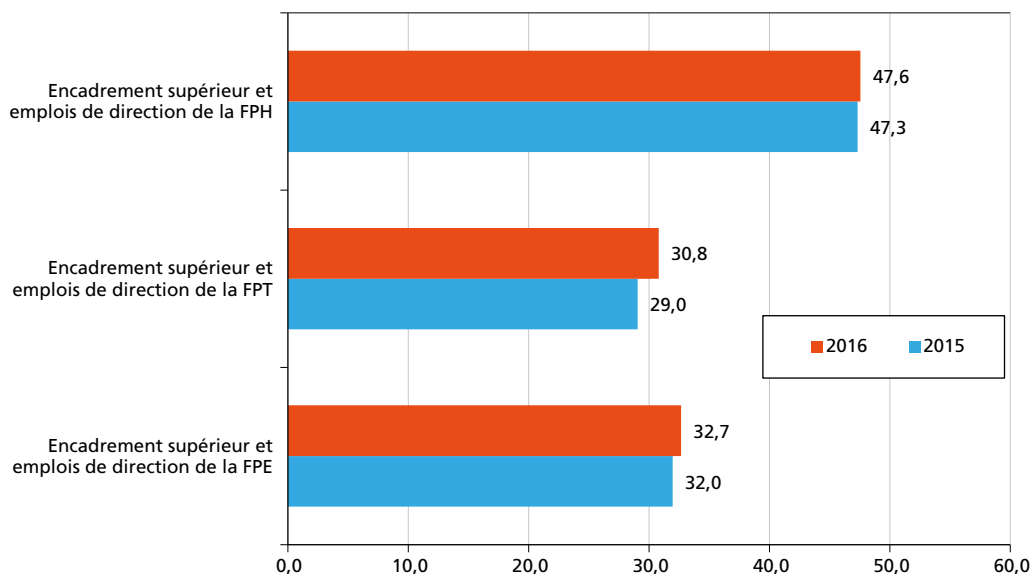
Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires de catégorie A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

(1) Comprend les emplois de directeur général des services ou directeur, de directeur adjoint général des services ou directeur adjoint, de directeur général des services techniques et de directeur de services techniques. Les effectifs de directeur général des services et ceux de directeur, directeur adjoint des services ou directeur adjoint, peuvent avoir été légèrement surreprésentés. En effet, les mentions des termes 'directeur' et 'directeur adjoint' sans le qualificatif 'général' peuvent conduire à inclure les directeurs de collectivités qui n'occupent pas un emploi fonctionnel (au sens de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984).

(2) Comprend les personnels de la Ville de Paris.

Figure 2.4-7 : Part des femmes dans les emplois et corps d'encadrement supérieur ou de direction (ESD) dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires de catégorie A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Lecture : Dans la FPE, 32,7 % des agents relevant des emplois et corps d'encadrement supérieur ou de direction (ESD) au 31 décembre 2016 sont des femmes.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2 2.5 Âges

Figure 2.5-1 : Âge moyen par statut et catégorie hiérarchique dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie indéterminée	Total
FPE	Fonctionnaires	44,3	45,2	47,1	52,0	44,9
	Contractuels	38,5	36,2	41,3	39,9	38,7
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	44,5	49,1	41,9	39,3	44,3
	Total agents civils	43,8	42,7	44,9	40,3	43,7
	Militaires et militaires volontaires	39,9	37,5	26,9	41,9	34,2
	Total	43,6	41,2	41,0	40,3	42,5
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	47,8	46,6	46,5	45,5	46,6
	Contractuels ⁽²⁾	42,0	37,0	38,8	39,8	39,0
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	41,8	21,0	47,2	.	47,0
	Total	46,3	44,7	45,2	40,2	45,2
FPH	Fonctionnaires	40,1	45,4	44,8	47,5	43,7
	Contractuels	32,8	34,6	35,7	49,0	34,9
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	40,9	52,7	46,3	.	41,0
	Total	39,5	43,7	42,7	48,4	41,8
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽²⁾	44,0	45,7	46,2	48,9	45,3
	Contractuels ⁽²⁾	38,0	36,1	38,6	39,9	38,0
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	42,9	49,1	45,6	39,3	43,6
	Total agents civils	43,1	43,5	44,5	40,3	43,8
	Militaires et militaires volontaires ⁽²⁾	39,9	37,5	26,9	41,9	34,2
	Total	43,1	42,6	43,8	40,3	43,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Dans la FPH, les fonctionnaires de catégorie A ont en moyenne 40,1 ans.

(1) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires (sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

Figure 2.5-2 : Âge moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par statut et par sexe dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

		Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE	Fonctionnaires	45,5	44,5	44,9	6,6	8,3	7,6	36,7	34,5	35,4
	Contractuels	37,7	39,4	38,7	36,5	25,7	29,9	21,6	22,5	22,2
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	45,5	43,7	44,3	10,7	11,5	11,2	42,6	33,3	36,6
	Total agents civils	44,0	43,5	43,7	12,5	11,8	12,1	34,3	32,1	33,0
	Militaires et militaires volontaires	34,4	32,9	34,2	38,4	38,6	38,5	9,5	4,8	8,8
	Total	41,7	43,1	42,5	18,6	12,8	15,4	28,4	31,2	29,9
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	46,3	46,9	46,6	5,6	4,8	5,1	42,2	44,2	43,4
	Contractuels ⁽²⁾	38,8	39,1	39,0	31,0	28,9	29,6	24,2	23,9	24,0
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	34,2	49,3	47,0	53,8	9,4	16,3	26,5	58,8	53,8
	Total	45,0	45,3	45,2	10,3	10,0	10,1	39,1	40,6	40,0
FPH	Fonctionnaires	45,2	43,3	43,7	8,1	11,0	10,4	38,9	32,5	33,7
	contractuels	36,6	34,4	34,9	36,2	45,2	43,2	17,5	13,4	14,3
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	43,5	38,9	41,0	24,9	32,9	29,1	39,4	24,6	31,5
	Total	43,3	41,4	41,8	16,7	18,8	18,4	35,2	28,4	29,9
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽²⁾	45,8	45,0	45,3	6,3	7,8	7,3	39,4	37,3	38,1
	Contractuels ⁽²⁾	37,9	38,0	38,0	34,4	31,8	32,7	21,9	20,7	21,1
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	43,8	43,6	43,6	20,0	17,0	18,1	40,0	36,4	37,7
	Total agents civils	44,3	43,6	43,8	12,2	13,1	12,8	36,4	34,0	34,9
	Militaires et militaires volontaires	34,4	32,9	34,2	38,4	38,6	38,5	9,5	4,8	8,8
	Total	43,1	43,4	43,3	15,4	13,5	14,2	33,1	33,6	33,4
	Privé	40,4	41,5	40,9	21,5	19,8	20,7	26,1	29,4	27,6

Source : Siasp, Insee ; enquête *Emploi du dernier trimestre de l'année pour le secteur privé*. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : 6,6 % des hommes fonctionnaires de la FPE ont moins de 30 ans.

(1) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires (sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2 2.5 Âges

Figure 2.5-3 : Âge moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par sexe et nature de l'employeur dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

		Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE	Ministères	41,7	43,5	42,7	17,8	11,2	14,2	27,8	31,7	29,9
	EPA	41,9	41,8	41,9	22,0	19,0	20,3	31,2	29,2	30,1
	Total	41,7	43,1	42,5	18,6	12,8	15,4	28,4	31,2	29,9
FPT	Communes	45,0	45,2	45,1	11,3	10,8	11,0	40,4	40,5	40,5
	Départements	47,1	47,4	47,3	5,7	5,7	5,7	45,6	47,2	46,7
	Régions	47,6	48,1	47,9	5,2	4,2	4,6	47,6	49,1	48,5
	Total collectivités territoriales	45,6	45,9	45,7	9,9	9,2	9,5	41,8	42,5	42,3
	Établissements communaux	44,0	44,7	44,6	14,1	12,5	12,7	36,5	39,7	39,3
	Établissements intercommunaux	44,1	43,4	43,7	11,1	11,9	11,5	35,0	32,5	33,7
	Établissements départementaux	41,6	42,5	41,9	10,2	13,5	11,1	22,8	28,5	24,4
	Autres EPA locaux	44,3	42,5	43,4	11,5	14,7	13,2	35,3	30,6	32,8
	Total EPA locaux	43,5	43,8	43,7	11,1	12,3	11,8	32,3	35,0	33,9
	Total	45,0	45,3	45,2	10,3	10,0	10,1	39,1	40,6	40,0
FPH	Hôpitaux	43,2	41,3	41,7	17,1	19,1	18,7	35,0	28,0	29,6
	EHPA	44,5	42,2	42,5	13,4	17,5	17,0	38,7	31,2	32,1
	Autres établissements médico-sociaux	43,8	42,7	43,1	12,6	14,7	14,0	35,3	31,5	32,8
	Total	43,3	41,4	41,8	16,7	18,8	18,4	35,2	28,4	29,9
Total fonction publique		43,1	43,4	43,3	15,4	13,5	14,2	33,1	33,6	33,4

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Dans la FPH 17,1 % des hommes travaillant dans les hôpitaux ont moins de 30 ans.

Figure 2.5-4 : Âge moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par catégorie hiérarchique et par sexe dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

		Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE	Catégorie A	44,7	43,0	43,6	10,4	11,0	10,8	36,0	28,8	31,5
	<i>dont A+</i>	48,8	47,0	48,1	1,5	2,2	1,8	48,5	40,9	45,5
	Catégorie B	40,4	42,3	41,2	18,0	17,0	17,6	21,2	31,2	25,4
	Catégorie C	37,2	44,4	41,0	37,7	13,8	25,0	22,3	39,3	31,3
	Catégorie Indéterminée	41,3	39,6	40,3	25,9	27,1	26,6	29,1	24,6	26,6
	Total	41,7	43,1	42,5	18,6	12,8	15,4	28,4	31,2	29,9
FPT	Catégorie A	47,3	45,8	46,3	4,9	6,4	5,8	43,9	40,3	41,7
	<i>dont A+</i>	54,1	50,6	52,2	1,0	2,2	1,7	71,6	60,1	65,3
	Catégorie B	45,3	44,4	44,7	8,3	9,6	9,1	38,8	36,1	37,1
	Catégorie C	44,7	45,5	45,2	11,1	10,4	10,7	38,7	41,7	40,5
	Catégorie Indéterminée	39,7	40,5	40,2	33,6	28,2	30,0	28,6	29,5	29,2
	Total	45,0	45,3	45,2	10,3	10,0	10,1	39,1	40,6	40,0
FPH	Catégorie A	42,6	38,4	39,5	22,2	27,3	26,0	34,2	19,4	23,3
	<i>dont A+</i>	50,6	46,4	48,6	2,3	4,5	3,3	58,1	43,1	51,0
	Catégorie B	43,7	43,6	43,7	14,0	13,2	13,3	36,2	35,5	35,6
	Catégorie C	43,7	42,4	42,7	13,2	15,6	15,1	35,7	31,3	32,3
	Catégorie Indéterminée	50,5	48,2	48,4	16,7	2,1	3,7	83,3	43,8	48,2
	Total	43,3	41,4	41,8	16,7	18,8	18,4	35,2	28,4	29,9
Ensemble de la fonction publique	Catégorie A	44,6	42,2	43,1	11,6	14,3	13,4	36,6	27,7	30,8
	<i>dont A+</i>	49,2	47,4	48,5	1,5	2,4	1,9	50,5	43,4	47,6
	Catégorie B	41,7	43,3	42,6	15,7	13,7	14,6	26,1	33,9	30,5
	Catégorie C	42,7	44,5	43,8	18,0	12,4	14,5	34,2	38,3	36,8
	Catégorie Indéterminée	40,9	39,9	40,3	28,1	27,4	27,7	29,0	26,5	27,5
	Total	43,1	43,4	43,3	15,4	13,5	14,2	33,1	33,6	33,4

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Dans la FPH, 34,2 % des hommes de catégorie A ont 50 ans ou plus.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2 2.5 Âges

Figure 2.5-5 : Âge moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par sexe dans les emplois et corps A+ dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

	Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
A+ de la FPE	48,8	47,0	48,1	1,5	2,2	1,8	48,5	40,9	45,5
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPE	49,3	46,4	48,4	6,6	7,5	6,9	56,1	44,8	52,4
Corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 et assimilés	55,8	54,5	55,5	0,0	0,0	0,0	83,8	75,6	81,7
Ambassadeurs	60,3	59,9	60,2	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Préfets	57,6	57,1	57,5	0,0	0,0	0,0	91,7	83,9	90,4
Secrétaires généraux	52,5	47,8	51,5	0,0	0,0	0,0	68,2	s	64,3
Recteurs d'académie	57,1	58,6	57,8	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Directeurs d'administration centrale	52,1	51,6	51,9	0,0	0,0	0,0	66,7	62,5	65,2
Cadres dirigeants divers (chefs de services de l'Inspection générale, délégués...)	57,8	s	57,9	0,0	0,0	0,0	93,8	s	94,4
Autres corps de direction	53,9	52,9	53,6	0,0	s	s	74,4	71,5	73,6
Chefs de service et sous-directeurs d'administration centrale, décret n° 2012-32	48,6	49,7	49,0	0,0	0,0	0,0	47,5	55,6	49,9
Directeurs de projet et experts de haut niveau	54,4	55,3	54,6	0,0	0,0	0,0	77,8	75,6	77,1
Autres emplois de direction d'administration centrale	49,9	52,9	51,2	0,0	0,0	0,0	62,5	81,8	70,4
Directeurs d'administration territoriale	54,4	52,9	54,0	0,0	0,0	0,0	76,9	71,2	75,4
Administrateurs généraux des finances publiques	56,8	54,8	56,2	0,0	s	s	87,6	81,6	86,0
Autres emplois et corps de direction	56,6	54,8	56,1	0,0	0,0	0,0	89,2	84,6	88,1
Encadrement supérieur	47,0	44,3	46,1	9,8	9,8	9,8	46,8	36,0	43,0
Corps ENA de conception et management	49,3	46,7	48,4	3,2	4,1	3,5	51,7	40,9	48,1
Ingénieurs	45,3	42,0	44,3	18,1	16,0	17,5	46,5	30,9	41,7
Commissaires de police	46,4	41,0	44,9	5,3	11,2	6,9	39,5	22,3	34,8
Administrateurs Insee	41,8	43,5	42,4	22,4	19,9	21,6	33,0	41,0	35,7
Architectes et urbanistes de l'État	50,5	44,5	47,6	s	s	s	53,3	32,4	43,2
Conservateurs généraux du patrimoine	50,3	47,3	48,6	5,2	8,0	6,8	59,2	49,1	53,7
Autres corps d'encadrement supérieur	52,8	43,9	47,1	0,0	0,0	0,0	63,0	23,4	37,8
Inspection, contrôle et expertise	51,6	46,9	48,9	2,5	5,6	4,3	62,7	44,1	51,8
Corps ENA de juridictions administratives et financières (dont Cour des comptes)	50,5	46,6	49,0	2,8	4,5	3,4	57,3	40,5	50,9
Corps et emplois de juridictions judiciaires	50,7	45,8	47,5	2,7	6,2	5,0	58,1	39,6	45,9
Corps et emplois d'inspection et contrôle (dont corps ENA)	55,7	53,3	54,9	1,8	1,9	1,9	82,5	71,4	78,6
Autres corps d'inspection (dont médecins de l'Éducation nationale)	53,4	50,8	51,7	1,1	4,2	3,1	72,0	62,6	65,9

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Lecture : Dans la FPE, 81,7 % des agents relevant des corps et emplois à la décision du gouvernement (décret de 1985) ont 50 ans ou plus.

.../...

Figure 2.5-5 (suite) : Âge moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par sexe dans les emplois et corps A+ dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2016

	Âge moyen (en années)			Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Enseignement supérieur, recherche et assimilés	48,4	47,1	47,9	0,7	0,8	0,8	46,0	39,7	43,7
Chercheurs	47,8	47,9	47,8	1,1	1,3	1,1	42,9	43,8	43,2
Professeurs de l'enseignement supérieur	53,3	52,3	53,1	0,0	s	s	67,6	63,7	66,6
Maîtres de conférence	45,2	44,9	45,1	1,0	0,9	1,0	31,9	29,5	30,8
Inspecteurs de l'enseignement	53,5	52,9	53,3	0,0	0,0	0,0	70,9	70,2	70,6
A+ de la FPT	54,1	50,6	52,2	1,0	2,2	1,7	71,6	60,1	65,3
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPT	53,1	49,4	52,0	1,0	3,3	1,7	68,9	54,2	64,3
Emplois de directions de la FPT⁽¹⁾⁽²⁾	52,8	49,2	51,7	s	1,9	0,9	66,3	49,4	61,1
Encadrement supérieur de la FPT	53,2	49,5	52,0	1,2	3,6	1,9	69,4	55,3	65,1
Administrateurs territoriaux	50,2	47,5	49,1	3,5	7,1	5,0	56,2	48,8	53,1
Administrateurs hors classe	53,3	51,4	52,7	s	s	s	67,5	62,3	65,8
Administrateurs	47,5	45,5	46,6	6,3	10,5	8,2	46,2	41,8	44,2
Ingénieurs territoriaux en chef	54,5	51,4	53,8	s	s	s	75,5	61,5	72,0
Ingénieurs en chef de classe exceptionnelle	56,0	52,8	55,4	s	s	s	82,7	71,9	80,5
Ingénieurs en chef de classe normale	53,7	50,8	52,9	s	s	s	71,4	57,4	67,6
Médecins territoriaux	57,4	51,1	52,3	1,0	1,8	1,6	81,1	62,4	66,2
A+ de la FPH	50,6	46,4	48,6	2,3	4,5	3,3	58,1	43,1	51,0
Encadrement supérieur et emplois de direction de la FPH	50,6	46,4	48,6	2,3	4,5	3,3	58,1	43,1	51,0
Emplois de direction	50,4	46,0	48,1	3,3	5,2	4,3	57,2	42,1	49,2
Directeurs d'hôpital (DH)	50,3	46,5	48,5	3,1	3,5	3,3	56,5	41,9	49,5
DH, Emplois fonctionnels	52,4	50,5	51,9	0,0	0,0	0,0	62,6	62,2	62,5
DH, Hors classe	52,5	48,5	50,6	s	s	s	64,7	48,4	56,9
DH, Classe normale	39,7	39,0	39,3	17,6	15,3	16,3	17,2	17,4	17,3
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S)	50,5	45,4	47,3	3,9	7,8	6,3	58,7	42,3	48,6
D3S, Emplois fonctionnels	s	s	54,1	0,0	0,0	0,0	s	s	85,7
D3S, Hors classe	53,3	48,7	50,7	s	s	s	69,8	53,1	60,2
D3S, Classe normale	44,6	40,8	42,1	11,2	18,0	15,8	35,4	27,5	30,1
Encadrement supérieur de la FPH	51,0	47,9	50,0	s	1,2	0,5	59,8	47,6	55,8
Ingénieurs hospitaliers en chef	51,0	47,9	50,0	s	1,2	0,5	59,8	47,6	55,8
Total A+	49,2	47,4	48,5	1,5	2,4	1,9	50,5	43,4	47,6
Total Encadrement supérieur et emplois de direction	50,7	47,1	49,4	4,2	5,5	4,7	60,1	46,3	55,1

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Lecture : Dans la FPE, 81,7 % des agents relevant des corps et emplois à la décision du gouvernement (décret de 1985) ont 50 ans ou plus.

(1) Comprend les emplois de directeur général des services ou directeur, de directeur adjoint général des services ou directeur adjoint, de directeur général des services techniques et de directeur des services techniques. Les effectifs de directeur général des services et ceux de directeur, directeur adjoint des services ou directeur adjoint, peuvent avoir été légèrement surreprésentés. En effet, les mentions des termes 'directeur' et 'directeur adjoint' sans le qualificatif 'général' peuvent conduire à inclure les directeurs de collectivités qui n'occupent pas un emploi fonctionnel (au sens de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984).

(2) Comprend les personnels de la Ville de Paris.

s : soumis au secret statistique

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2 2.5 Âges

Figure 2.5-6 : Âge moyen, part des moins de 30 ans et part des 50 ans et plus par ministère dans la FPE au 31 décembre 2016

	Âge moyen (en année)		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)	
	Ministères	EPA	Ministères	EPA	Ministères	EPA
Affaires étrangères et Développement international ⁽¹⁾	45,8	46,6	10,5	4,6	42,1	41,7
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	46,6	42,3	6,8	18,0	42,5	30,9
Ministères économiques et financiers	48,0	44,6	5,6	14,8	49,9	40,2
Culture et Communication	48,7	44,4	5,0	12,6	52,1	36,7
Défense	36,4	41,8	33,4	24,1	16,5	34,6
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	46,9	46,0	7,3	7,7	45,5	42,0
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	43,5	40,7	10,0	24,6	30,5	27,4
Intérieur et Outre-mer	40,2	42,6	19,6	17,4	21,7	31,2
Justice	43,6	45,2	12,7	7,5	32,0	34,9
Services du Premier ministre	46,6	44,5	9,0	13,8	44,7	38,3
Ministères sociaux	48,8	44,7	5,3	8,2	53,7	34,7
Total	42,7	41,9	14,2	20,3	29,9	30,1

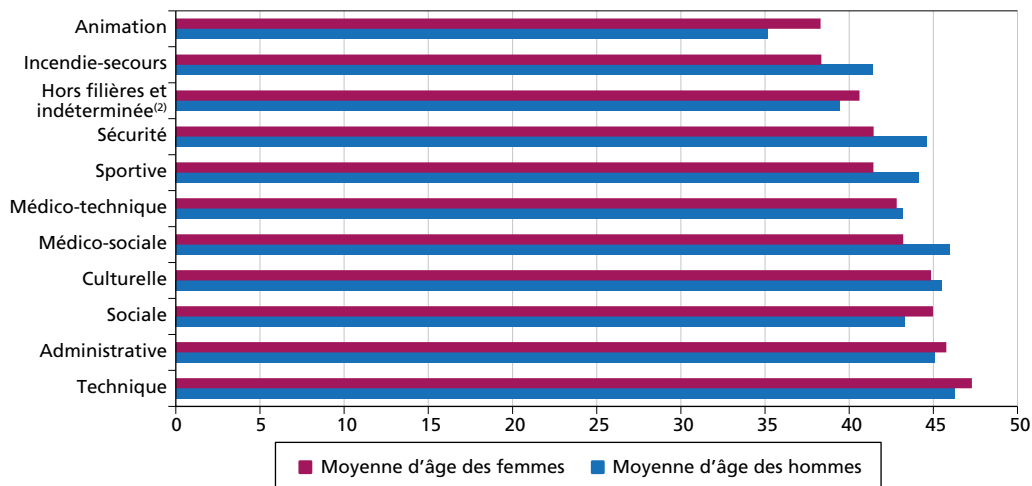
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Hors agents en poste à l'étranger

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finance initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des Publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Énergie et Logement.

Figure 2.5-7 : Âge moyen des agents de la FPT(*) par filière (par ordre croissant⁽¹⁾) et par sexe au 31 décembre 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

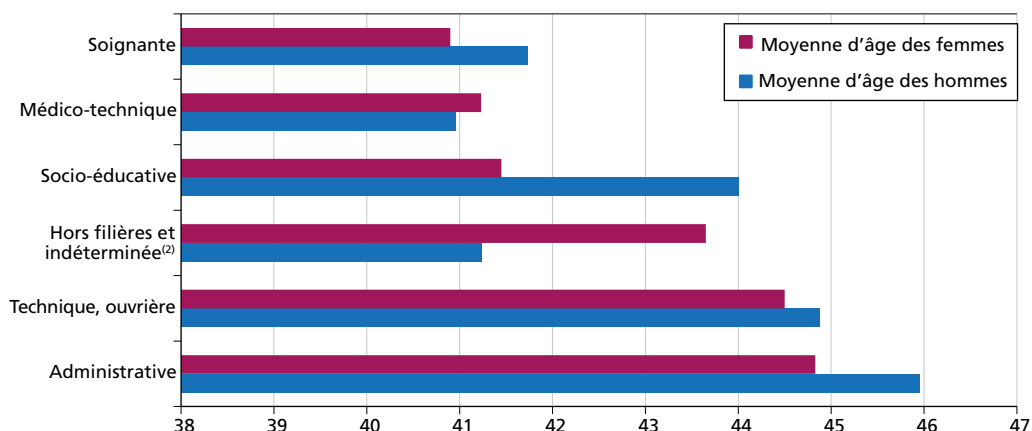
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Hors assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet et Pacte.

(1) Par ordre croissant de l'âge moyen des femmes.

(2) Il s'agit par définition de la NET (nomenclature des emplois territoriaux) des emplois non classables ailleurs.

Figure 2.5-8 : Âge moyen des agents de la FPH(*) par filière (par ordre croissant⁽¹⁾) et par sexe au 31 décembre 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

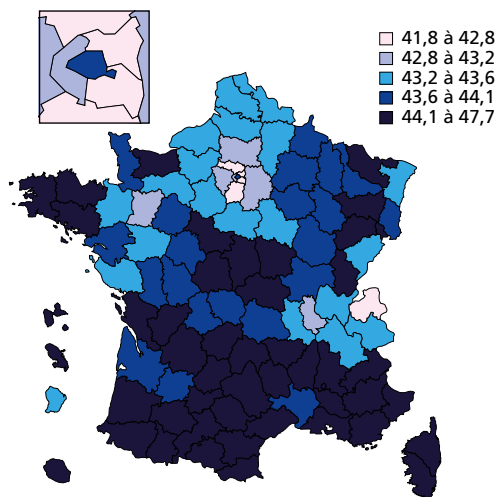
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Hors médecins et internes

(1) Par ordre croissant de l'âge moyen des femmes

(2) Il s'agit par définition de la NEH (nomenclature des emplois hospitaliers) des emplois non classables ailleurs.

Figure 2.5-9 : Âge moyen des agents civils dans les trois versants de la fonction publique par département au 31 décembre 2016

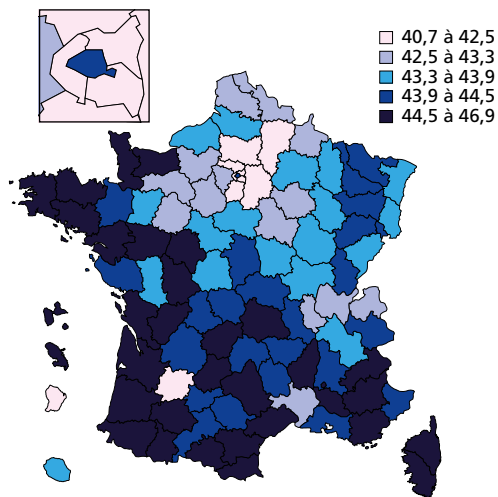


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux. Agents civils, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Âge moyen des agents civils de la fonction publique en France : 43,8 ans

Figure 2.5-10 : Âge moyen des agents civils de la fonction publique de l'État par département au 31 décembre 2016

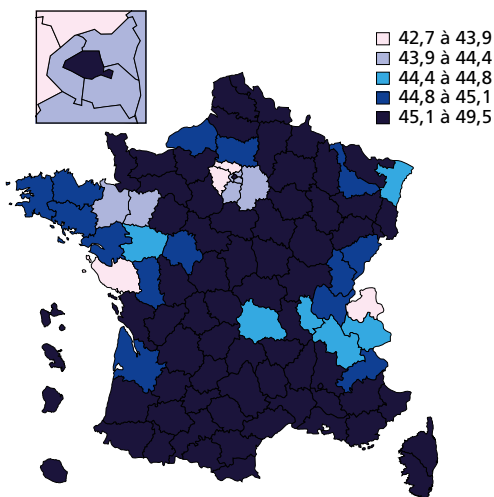


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux. Agents civils de la FPE, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Âge moyen des agents civils de la FPE en France : 43,7 ans

Figure 2.5-11 : Âge moyen des agents de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2016

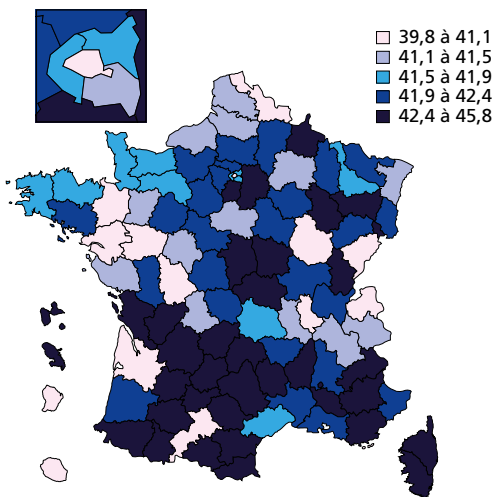


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux. Agents civils de la FPT, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Âge moyen des agents de la FPT en France : 45,2 ans

Figure 2.5-12 : Âge moyen des agents de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux. Agents civils de la FPH, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Âge moyen des agents de la FPH en France : 41,8 ans

Figure 2.6-1 : Répartition des personnes dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative selon leur situation d'emploi en 2011
[en %]

Sans emploi	62
En emploi	38
Dont :	
Fonction publique de l'État	3
Fonction publique territoriale	4
Fonction publique hospitalière	2
Ensemble de la fonction publique	8
Secteur privé	26
Non-salarié	2
Non renseigné	2
Ensemble	100

Source : Module ad-hoc « Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap », enquête Emploi 2011, Insee.

Champ : Individus résidant en France métropolitaine, en ménage ordinaire, âgés de 15 à 64 ans et dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative.

Lecture : 3 % des individus âgés de 15 à 64 ans, dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative, sont en emploi dans la fonction publique de l'État.

Figure 2.6-2 : Répartition des agents dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative selon leur situation d'emploi dans la fonction publique en 2011
[en %]

Emploi en milieu « protégé » (Esat ⁽¹⁾ , CAT ⁽²⁾ , emploi spécifique aux travailleurs handicapés dans la fonction publique)	8
Emploi ordinaire	87
Non renseigné	5
Ensemble	100

Source : Module ad-hoc « Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap », enquête Emploi 2011, Insee.

Champ : Agents de la fonction publique résidant en France métropolitaine, en ménage ordinaire, âgés de 15 à 64 ans et dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative.

Lecture : 87 % des agents de la fonction publique de 15 à 64 ans, dont le handicap ou la perte d'autonomie a fait l'objet d'une reconnaissance administrative, occupent un emploi ordinaire.

(1) Établissement et service d'aide par le travail.

(2) Centre d'aide par le travail.

Figure 2.6-3 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés dans les trois versants de la fonction publique au 1^{er} janvier 2016

	Au 1 ^{er} janvier 2016			Évolution 2016/2015		
	Bénéficiaires	Taux d'emploi direct (*) (en %)	Taux légal d'emploi (**) (en %)	Bénéficiaires (%)	Taux d'emploi direct (en points de %)	Taux légal d'emploi (en points de %)
FPE ⁽¹⁾	84 052	4,28	4,57	5,7	0,12	0,21
dont FPE ⁽¹⁾ hors enseignement	49 954	5,33	5,63	2,1	0,11	0,16
FPT	103 615	6,27	6,62	4,8	0,22	0,23
FPH	51 883	5,26	5,55	0,7	0,04	0,04
Total fonction publique⁽²⁾	239 550	5,21	5,51	4,2	0,14	0,18
Total FIPHFP⁽³⁾	242 057	5,18	5,49	4,2	0,14	0,17

Source : FIPHFP, campagnes de déclaration 2016 et 2017.

Champ : Employeurs publics d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(*) Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré.

(**) Le taux d'emploi légal est calculé en ajoutant le nombre d'équivalents bénéficiaires (dépenses déductibles) aux bénéficiaires.

(1) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux EPA (hors GIP) en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel.

(2) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale. Sur le champ strict de la fonction publique, le taux légal d'emploi (5,51 % début 2016) est différent de celui observé, en incluant les employeurs assujettis au FIPHFP, mais ne relevant pas de la fonction publique qui est publié par le FIPHFP (5,49 % début 2016).

(3) Comprend les chambres consulaires, les caisses de Sécurité sociale, les GIP, etc.

Figure 2.6-4 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés par employeur de la fonction publique au 1^{er} janvier 2016

	Au 1 ^{er} janvier 2016				Évolution 2016/2015			
	Effectifs physiques assujettis	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'équivalents bénéficiaires	Taux légal d'emploi(*) (en %)	Effectifs physiques assujettis (%)	Nombre de bénéficiaires (%)	Nombre d'équivalents bénéficiaires (%)	Taux légal d'emploi(*) (en points de %)
Ministères	1 608 985	69 302	3 915	4,55	2,96	5,52	63,90	0,20
EPA	352 886	14 750	1 612	4,64	0,58	6,44	5,25	0,25
FPE⁽¹⁾	1 961 871	84 052	5 527	4,57	2,52	5,68	40,98	0,20
dont : FPE ⁽¹⁾ hors enseignement	937 570	49 954	2 839	5,63	0,02	2,08	23,67	0,17
Collectivités territoriales	1 221 324	80 133	4 119	6,90	-0,24	3,79	1,26	0,26
EPA locaux	432 397	23 482	1 725	5,83	4,89	8,45	8,99	0,19
FPT	1 653 721	103 615	5 844	6,62	1,05	4,81	3,43	0,23
Hôpitaux	863 945	45 816	2 293	5,57	-0,25	0,24	-2,54	0,02
Autres	122 196	6 067	558	5,42	1,80	4,33	10,76	0,16
FPH	986 141	51 883	2 851	5,55	-0,00	0,70	-0,20	0,04
Ensemble fonction publique⁽²⁾	4 601 733	239 550	14 223	5,51	1,44	4,19	14,44	0,17

Source : FIPHFP, campagnes de déclaration 2016 et 2017.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(*) Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré. Le taux d'emploi légal est calculé en ajoutant le nombre d'équivalents bénéficiaires (dépenses déductibles) aux bénéficiaires.

(1) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux EPA (hors GIP), en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel. Depuis 2014, les universités qui étaient auparavant rattachées au ministère de l'Éducation nationale sont comptabilisées parmi les établissements publics.

(2) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale. Sur le champ strict de la fonction publique, le taux légal d'emploi (5,51 % début 2016) est différent de celui observé, en incluant les employeurs assujettis au FIPHFP, mais ne relevant pas de la fonction publique qui est publié par le FIPHFP (5,49 % début 2016).

Thème – Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.6 Travailleurs handicapés

Figure 2.6-5 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés dans la FPE aux 1^{er} janvier 2016

	Au 1 ^{er} janvier 2016				Évolution 2016/2015			
	Effectifs physiques assujettis	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'équivalents bénéficiaires	Taux légal d'emploi(*) (en %)	Effectifs physiques assujettis (en %)	Nombre de bénéficiaires (en %)	Nombre d'équivalents bénéficiaires (en %)	Taux légal d'emploi(*) (en points de %)
Affaires étrangères et européennes	7 604	316	34	4,60	-0,7	-2,8	-74,3	-1,4
Alimentation, Agriculture et Forêt	31 285	1 481	30	4,83	-1,8	-1,6	-8,2	0,0
Ministères économiques et financiers	145 304	8 665	104	6,03	-0,8	1,7	-7,6	0,1
Culture et Communication	11 191	551	86	5,69	0,5	0,7	150,4	0,5
Défense	57 971	4 209	486	8,10	-1,6	-5,8	218,5	0,3
Écologie, Développement durable et Énergie	50 054	3 857	52	7,82	-3,6	-1,0	11,6	0,2
<i>Hors Aviation civile</i>	39 489	3 251	37	8,34	-4,3	-1,0	18,6	0,3
<i>Aviation civile</i>	10 565	606	15	5,88	-1,1	-1,0	-2,6	0,0
Ministères de l'enseignement ⁽¹⁾	1 024 301	34 098	2 688	3,59	4,9	11,4	65,4	0,3
Intérieur et Outre-mer	179 229	10 462	395	6,06	0,9	-0,9	93,5	0,0
Justice	78 767	4 184	29	5,35	2,0	11,9	-10,9	0,5
Ministères sociaux	19 967	1 366	11	6,90	-2,1	-3,7	-23,6	-0,1
Services du Premier ministre	3 312	113	1	3,44	0,9	4,6	-80,0	0,0
Total ministères	1 608 985	69 302	3 915	4,55	3,0	5,5	63,9	0,2
Caisse des dépôts et consignations	5 772	327	86	7,16	1,6	5,1	-19,1	-0,2
CNRS	24 751	1 144	28	4,73	-0,5	6,0	-15,3	0,3
Inra	8 344	619	47	7,98	-1,8	3,0	-2,1	0,3
Inria	2 433	46	3	2,02	-3,0	-9,8	-52,9	-0,3
Inserm	5 544	274	14	5,20	-4,2	7,5	64,1	0,6
IRD	1 699	60	2	3,65	0,4	27,7	-74,3	0,4
Météo France	3 213	286	0	8,90	-3,0	-4,3	0,0	-0,1
Institut français sciences et technologies des transports, aménagement et réseaux	1 013	21	1	2,22	-2,7	5,0	23,2	0,2
INR en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	1 090	31	4	3,25	1,9	-8,8	18,3	-0,3
Pôle emploi	49 851	3 798	210	8,04	0,4	6,7	4,7	0,5
Autres établissements publics	249 176	8 144	1 217	3,76	1,0	7,2	8,9	0,2
Total établissements publics⁽²⁾	352 886	14 750	1 612	4,64	0,6	6,4	5,2	0,3
Total FPE⁽²⁾	1 961 871	84 052	5 527	4,57	2,5	5,7	41,0	0,2
<i>Total FPE⁽¹⁾ hors enseignement</i>	<i>937 570</i>	<i>49 954</i>	<i>2 839</i>	<i>5,63</i>	<i>0,0</i>	<i>2,1</i>	<i>23,7</i>	<i>0,2</i>

Source : FIPHFP, campagne de déclaration 2016 et 2017.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(*) Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré. Le taux d'emploi légal est calculé en ajoutant le nombre d'équivalents bénéficiaires (dépenses déductibles) aux bénéficiaires.

(1) Depuis 2014, les universités qui étaient auparavant rattachées au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont comptabilisées parmi les établissements publics.

(2) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux EPA (hors GIP), en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel. Depuis 2014, les universités qui étaient auparavant rattachées au ministère de l'Éducation nationale sont comptabilisées parmi les établissements publics.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiales 2014, à l'exception des ministères économiques et financiers, ceux de l'enseignement, de l'Intérieur et de l'Outre-mer ainsi que les ministères sociaux qui sont issus de regroupements.

Figure 2.6-6 : Répartition des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés par statut et par sexe dans les trois versants de la fonction publique au 1^{er} janvier 2016

[en %]

	Fonctionnaires			Contractuels	Emplois particuliers	Ouvriers d'État	Total	Part des femmes (en %)
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C					
Total ministères	26,8	23,5	25,1	23,2	0,0	1,3	100	60,4
Total EPA ⁽¹⁾	17,3	15,0	26,2	39,4	0,6	1,6	100	60,8
Total FPE⁽¹⁾⁽²⁾	25,2	22,0	25,3	26,0	0,1	1,4	100	60,5
<i>Total FPE⁽¹⁾⁽²⁾ hors enseignement</i>	<i>12,2</i>	<i>34,6</i>	<i>38,3</i>	<i>12,4</i>	<i>0,2</i>	<i>2,3</i>	<i>100</i>	<i>49,3</i>
Collectivités territoriales	3,0	7,9	15,5	6,5	2,9		36	56,8
EPA locaux	3,5	8,6	18,0	9,0	3,1		42	51,7
Total FPT	3,1	8,0	16,1	7,1	3,0		37	55,7
Hôpitaux	10,0	16,6	20,1	4,7	2,0		100	77,2
Autres	4,7	7,7	13,8	14,7	7,3		100	75,3
Total FPH	9,4	15,6	19,3	5,8	2,6		100	77,0
Ensemble de la fonction publique⁽²⁾	12,2	14,6	20,0	13,5	1,9	0,5	100	62,0

Source : FIPHFP, campagne de déclaration 2017.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(1) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale.

(2) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux EPA (hors GIP), en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel. Depuis 2014, les universités qui étaient auparavant rattachées au ministère de l'Éducation nationale sont comptabilisées parmi les établissements publics.

Figure 2.6-7 : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés occupant un emploi particulier⁽¹⁾ par sexe au 1^{er} janvier 2016

	Nombre			Évolution par rapport à 2014 (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE ⁽²⁾⁽³⁾	36	55	91	-18,2	-20,3	-19,5
FPT	1 769	1 301	3 070	2,3	-1,3	0,7
FPH	407	935	1 342	0,5	9,0	6,3
Ensemble de la fonction publique⁽³⁾	2 212	2 291	4 503	1,5	2,0	1,8

Source : FIPHFP, campagne de déclaration 2016 et 2017.

Champ : Employeurs de la fonction publique d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(1) Stagiaires handicapés accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de conventions conclues avec des structures de travail protégées, apprentis, CES, CEC, CAE, CA, emplois jeunes, emplois Berkani de droit privé.

(2) La FPE correspond ici strictement aux ministères et aux EPA, en cohérence avec les définitions retenues par ailleurs dans le rapport annuel.

(3) Ne comprend pas La Poste, les chambres consulaires ou les caisses de Sécurité sociale.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.7 Temps partiel

Figure 2.7-1 : Effectifs physiques des agents civils par versant de la fonction publique par statut, sexe et quotité de temps de travail au 31 décembre 2016

	Total Effectifs	< 50 % et quotité indéterminée	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	Effectifs à temps partiel	Part des agents à temps partiel (en %)	
FPE	Fonctionnaires	1 545 827	3 381	21 123	5 262	8 505	85 620	46 217	170 108	11,0
	Femmes	935 087	1 907	17 684	4 217	7 084	76 714	40 050	147 656	15,8
	Hommes	610 740	1 474	3 439	1 045	1 421	8 906	6 167	22 452	3,7
	dont fonctionnaires enseignants	787 674	1 183	15 327	2 477	5 836	22 979	30 506	78 308	9,9
	Femmes	530 662	789	13 267	1 962	4 895	21 270	26 392	68 575	12,9
	Hommes	257 012	394	2 060	515	941	1 709	4 114	9 733	3,8
	Contractuels	397 125	24 030	48 046	18 900	21 165	35 877	12 788	160 806	40,5
	Femmes	242 759	13 282	34 498	14 744	14 173	27 188	8 708	112 593	46,4
	Hommes	154 366	10 748	13 548	4 156	6 992	8 689	4 080	48 213	31,2
	Autres catégories et statuts⁽¹⁾	178 330	4 621	7 066	3 085	3 772	6 462	6 183	31 189	17,5
Femmes	115 081	2 510	5 753	2 125	2 911	5 343	5 027	23 669	20,6	
Hommes	63 249	2 111	1 313	960	861	1 119	1 156	7 520	11,9	
FPT	Fonctionnaires	1 469 265	20 989	35 577	30 633	30 028	115 307	64 222	296 756	20,2
	Femmes	863 910	16 010	27 299	23 353	23 938	104 489	59 068	254 157	29,4
	Hommes	605 355	4 979	8 278	7 280	6 090	10 818	5 154	42 599	7,0
	Contractuels	356 806	66 892	29 794	22 997	21 006	22 078	14 762	177 529	49,8
	Femmes	240 684	48 543	23 019	17 832	16 578	18 308	11 942	136 222	56,6
	Hommes	116 122	18 349	6 775	5 165	4 428	3 770	2 820	41 307	35,6
	Autres catégories et statuts⁽¹⁾	59 749	3 550	3 110	5 138	4 678	3 003	1 525	21 004	35,2
	Femmes	50 512	2 560	2 218	4 027	3 734	2 562	1 361	16 462	32,6
	Hommes	9 237	990	892	1 111	944	441	164	4 542	49,2
	FPH	Fonctionnaires	832 938	6 435	20 055	6 301	7 163	125 016	18 111	183 081
Femmes		675 804	5 091	18 445	5 643	6 190	120 111	17 071	172 551	25,5
Hommes		157 134	1 344	1 610	658	973	4 905	1 040	10 530	6,7
Contractuels		212 640	10 944	13 539	3 686	3 624	17 087	3 244	52 124	24,5
Femmes		166 435	7 075	10 756	3 123	3 106	15 690	2 829	42 579	25,6
Hommes		46 205	3 869	2 783	563	518	1 397	415	9 545	20,7
Autres catégories et statuts⁽¹⁾		122 112	12 674	3 743	7 879	2 891	4 564	1 434	33 185	27,2
Femmes		64 897	5 311	1 906	4 424	1 730	3 515	949	17 835	27,5
Hommes		57 215	7 363	1 837	3 455	1 161	1 049	485	15 350	26,8
Ensemble de la fonction publique		Ensemble	5 174 792	153 516	182 053	103 881	102 832	415 014	168 486	1 125 782
	Femmes	3 355 169	102 289	141 578	79 488	79 444	373 920	147 005	923 724	27,5
	Hommes	1 819 623	51 227	40 475	24 393	23 388	41 094	21 481	202 058	11,1
	dont fonctionnaires	3 848 030	30 805	76 755	42 196	45 696	325 943	128 550	649 945	16,9
	Femmes	2 474 801	23 008	63 428	33 213	37 212	301 314	116 189	574 364	23,2
	Hommes	1 373 229	7 797	13 327	8 983	8 484	24 629	12 361	75 581	5,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

Figure 2.7-2 : Effectifs physiques des fonctionnaires de la FPE à temps partiel par sexe et par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2016

	Total fonctionnaires	Fonctionnaires à temps partiel	Part des fonctionnaires à temps partiel (en %)
Femmes			
Catégorie A	649 538	85 944	13,2
Catégorie B	140 152	29 650	21,2
Catégorie C	144 955	31 985	22,1
Catégorie indéterminée	442	77	17,4
Total	935 087	147 656	15,8
Hommes			
Catégorie A	371 137	13 248	3,6
Catégorie B	154 346	4 795	3,1
Catégorie C	84 730	4 155	4,9
Catégorie indéterminée	527	254	48,2
Total	610 740	22 452	3,7
Ensemble			
Catégorie A	1 020 675	99 192	9,7
Catégorie B	294 498	34 445	11,7
Catégorie C	229 685	36 140	15,7
Catégorie indéterminée	969	331	34,2
Total	1 545 827	170 108	11,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le temps incomplet a des fondements juridiques différents du temps partiel mais les deux sont ici regroupés.

Figure 2.7-3 : Effectifs physiques des fonctionnaires de la FPT à temps partiel par sexe et par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2016

	Total fonctionnaires	Fonctionnaires à temps partiel	Part des fonctionnaires à temps partiel (en %)
Femmes			
Catégorie A	86 879	19 285	22,2
Catégorie B	141 966	39 254	27,7
Catégorie C	634 460	195 331	30,8
Catégorie indéterminée	605	287	47,4
Total	863 910	254 157	29,4
Hommes			
Catégorie A	50 556	2 921	5,8
Catégorie B	78 436	7 456	9,5
Catégorie C	476 084	32 144	6,8
Catégorie indéterminée	279	78	28,0
Total	605 355	42 599	7,0
Ensemble			
Catégorie A	137 435	22 206	16,2
Catégorie B	220 402	46 710	21,2
Catégorie C	1 110 544	227 475	20,5
Catégorie indéterminée	884	365	41,3
Total	1 469 265	296 756	20,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le temps incomplet a des fondements juridiques différents du temps partiel mais les deux sont ici regroupés.

2 2.7 Temps partiel

Figure 2.7-4 : Effectifs physiques des fonctionnaires de la FPH à temps partiel par sexe et par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2016

	Total fonctionnaires	Fonctionnaires à temps partiel	Part des fonctionnaires à temps partiel (en %)
Femmes			
Catégorie A	185 120	47 425	25,6
Catégorie B	155 956	47 845	30,7
Catégorie C et catégorie indéterminée	334 728	77 281	23,1
Total	675 804	172 551	25,5
Hommes			
Catégorie A	33 403	2 439	7,3
Catégorie B	30 489	2 451	8,0
Catégorie C et catégorie indéterminée	93 242	5 640	6,0
Total	157 134	10 530	6,7
Ensemble			
Catégorie A	218 523	49 864	22,8
Catégorie B	186 445	50 296	27,0
Catégorie C et catégorie indéterminée	427 970	82 921	19,4
Total	832 938	183 081	22,0

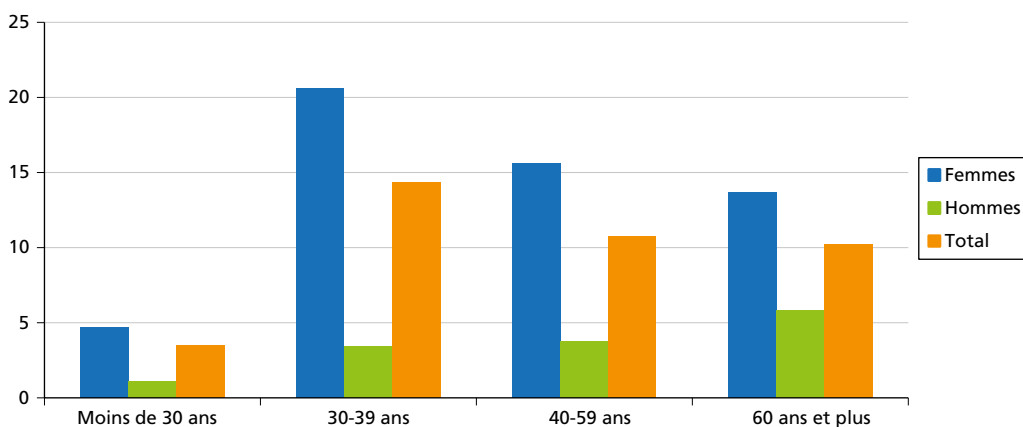
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le temps incomplet a des fondements juridiques différents du temps partiel mais les deux sont ici regroupés.

Figure 2.7-5 : Part des fonctionnaires de la FPE à temps partiel, par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2016

[en %]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

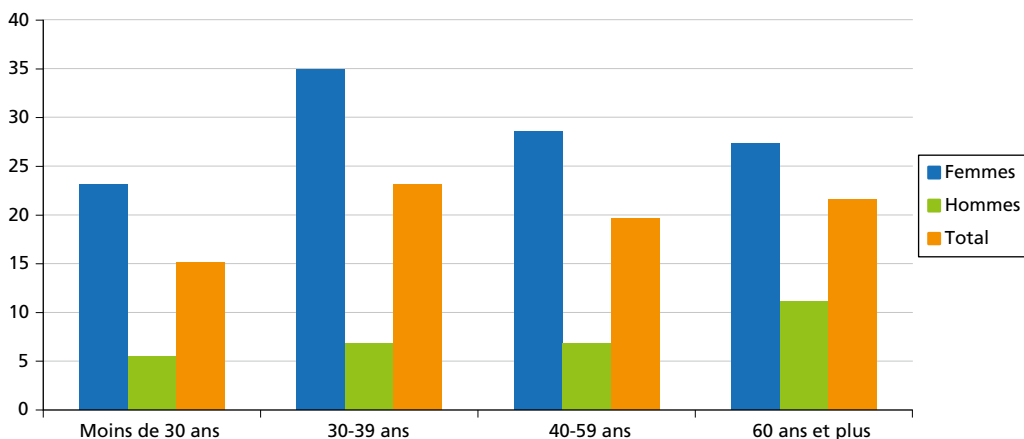
Champ : Emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le temps incomplet a des fondements juridiques différents du temps partiel mais les deux sont ici regroupés.

Lecture : 1,1 % des hommes de moins de 30 ans, fonctionnaires de la FPE, sont à temps partiel.

Figure 2.7-6 : Part des fonctionnaires de la FPT à temps partiel par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2016

[en %]



Source : Siasp, Insee. *Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.*

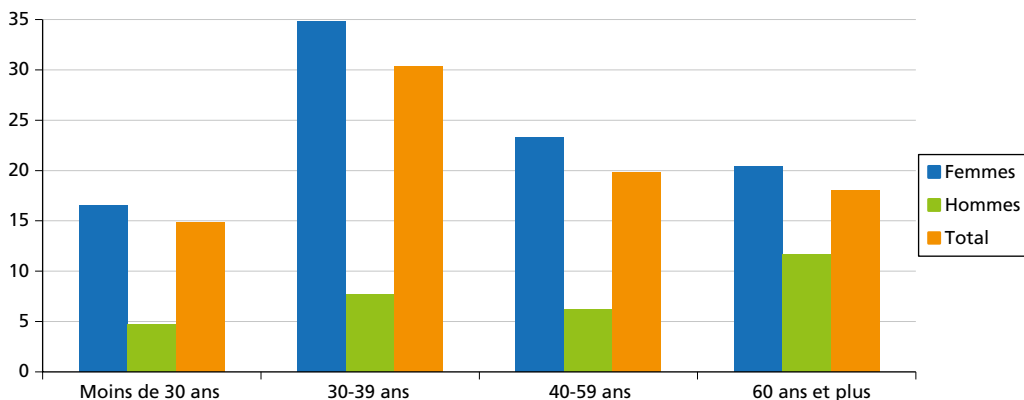
Champ : Emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le temps incomplet a des fondements juridiques différents du temps partiel mais les deux sont ici regroupés.

Lecture : 5,5 % des hommes de moins de 30 ans, fonctionnaires de la FPT, sont à temps partiel. 11,2 % des hommes de 60 ans et plus, fonctionnaires de la FPT sont à temps partiel.

Figure 2.7-7 : Part des fonctionnaires de la FPH à temps partiel par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2016

[en %]



Source : Siasp, Insee. *Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.*

Champ : Emplois principaux, fonctionnaires, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le temps incomplet a des fondements juridiques différents du temps partiel mais les deux sont ici regroupés.

Lecture : 4,7 % des hommes de moins de 30 ans, fonctionnaires de la FPH, sont à temps partiel. 11,7 % des hommes de 60 ans et plus, fonctionnaires de la FPH, sont à temps partiel.

Thème - Agents de la fonction publique : principales caractéristiques

2

2.8 Niveaux de diplôme

Figure 2.8-1 : Répartition par niveau de diplôme, sexe et âge des agents des trois versants de la fonction publique en 2016

[en %]

			Aucun diplôme	Diplôme inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme du supérieur
FPE	15-29 ans	Hommes	2	18	32	48
		Femmes	1	8	17	74
		total	1	12	24	63
	30-49 ans	Hommes	1	10	21	67
		Femmes	1	4	9	86
		total	1	7	14	78
	50 ans et plus	Hommes	2	21	13	64
		Femmes	2	18	16	63
		total	2	19	15	64
	Tous âges	Hommes	2	14	20	64
		Femmes	1	9	12	78
		Ensemble FPE	1	11	15	72
	FPT	15-29 ans	Hommes	5	39	30
Femmes			3	34	30	33
total			4	35	30	30
30-49 ans		Hommes	13	41	16	30
		Femmes	10	33	21	36
		total	11	36	19	34
50 ans et plus		Hommes	19	59	8	14
		Femmes	14	52	15	19
		total	15	55	13	17
Tous âges		Hommes	15	48	14	23
		Femmes	11	41	19	28
		Ensemble FPT	12	44	17	27
FPH		15-29 ans	Hommes	5	13	30
	Femmes		1	26	22	52
	total		2	23	23	52
	30-49 ans	Hommes	4	27	11	59
		Femmes	3	34	13	50
		total	3	32	12	52
	50 ans et plus	Hommes	7	40	5	48
		Femmes	5	42	9	43
		total	6	41	8	44
	Tous âges	Hommes	5	29	12	54
		Femmes	3	35	13	49
		Ensemble FPH	4	34	13	50
	Ensemble de la fonction publique ⁽¹⁾	15-29 ans	Hommes	3	23	31
Femmes			1	21	22	55
total			2	22	26	50
30-49 ans		Hommes	5	22	18	54
		Femmes	4	20	14	62
		total	5	21	15	59
50 ans et plus		Hommes	10	39	10	42
		Femmes	8	38	14	40
		total	8	38	13	41
Tous âges		Hommes	7	28	17	48
		Femmes	5	26	15	54
		Ensemble de la fonction publique	6	27	16	52

Source : Enquête Emploi 2016, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information. Champ : France métropolitaine. Salariés des secteurs publics et privés, hors stagiaires et bénéficiaires d'emploi aidé. Âge en années révolues au 31 décembre 2016.

Lecture : 48 % des hommes de la FPE âgés de 15 à 29 ans sont diplômés du supérieur.

Nota bene : La somme des colonnes peut différer légèrement de 100 % à cause de l'effet des arrondis.

Figure 2.8-1 : Répartition par niveau de diplôme, sexe et âge des agents des trois versants de la fonction publique en 2016 (suite)

[en %]

			Aucun diplôme	Diplôme inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme du supérieur
Secteur privé	15-29 ans	H	7	32	26	34
		F	3	23	28	45
		total	6	28	27	39
	30-49 ans	H	11	33	18	38
		F	8	27	19	46
		total	10	30	18	42
	50 ans et plus	H	16	50	9	25
		F	17	47	15	21
		total	17	49	12	23
	Tous âges	H	12	37	17	34
		F	10	33	19	38
		Ensemble du secteur privé	11	35	18	36

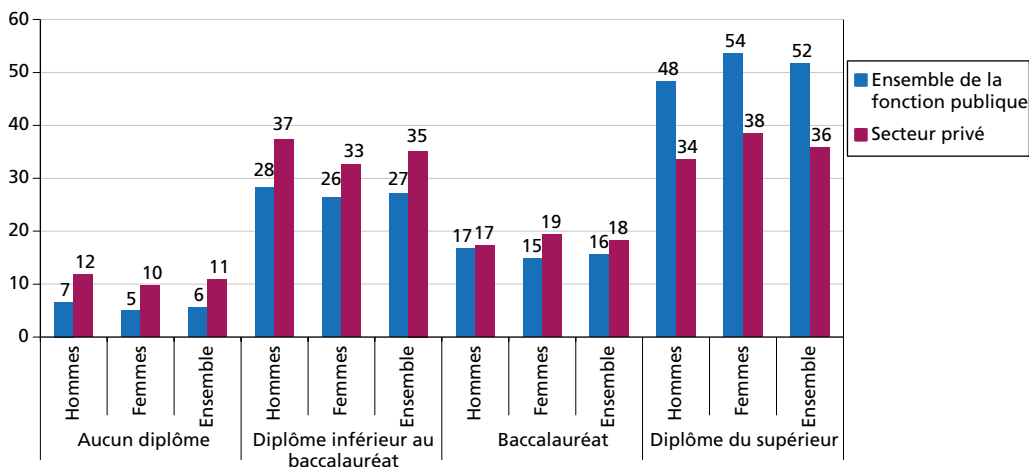
Source : Enquête Emploi 2016, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information. Champ : France métropolitaine. Salariés des secteurs publics et privés, hors stagiaires et bénéficiaires d'emploi aidé. Âge en années révolues au 31 décembre 2016.

Lecture : 48 % des hommes de la FPE âgés de 15 à 29 ans sont diplômés du supérieur.

Nota bene : La somme des colonnes peut différer légèrement de 100 % à cause de l'effet des arrondis.

Figure 2.8-2 : Répartition par niveau de diplôme et sexe dans l'ensemble de la fonction publique et le secteur privé en 2016

[en %]



Source : Enquête Emploi 2016, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information. Champ : France métropolitaine. Salariés des secteurs publics et privés, hors stagiaires et bénéficiaires d'emploi aidé. Âge en années révolues au 31 décembre 2016.

Lecture : 48 % des hommes en emploi dans la fonction publique et 34 % des hommes en emploi dans le secteur privé en 2016 sont diplômés du supérieur.

2.9 Les nouveaux apprentis

Figure 2.9-1 : Effectifs physiques au 31 décembre des apprentis dans les trois versants de la fonction publique
[en %]

	Effectifs			Évolution (en %)	
	2014	2015	2016	2015/2014	2016/2015
Fonction publique de l'État ⁽¹⁾	798	3 662	6 992	358,9	90,9
Fonction publique territoriale	10 119	9 336	9 204	-7,7	-1,4
Fonction publique hospitalière	636	607	611	-4,6	0,7
Total	11 553	13 605	16 807	17,8	23,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPE, le nombre d'apprentis croît très fortement en 2015 et 2016 en raison du plan de relance de l'apprentissage et de la création du statut d'étudiant apprenti professeur en remplacement de celui d'avenir professeur.

Figure 2.9-2 : Les entrées en contrat d'apprentissage dans la fonction publique par versant et catégorie d'employeur
[en %]

		2014 ⁽¹⁾	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾	2017 ^(p)		Évolution 2017/2016 (en %)
					Effectifs	Part (en %)	
FPE	Ministères	206	2 725	4 321	4 346	73,9	0,6
	EPA sous tutelle des ministères	594	1 007	1 305	1 535	26,1	17,6
	Total	801	3 732	5 626	5 880	100,0	4,5
FPT	Communes	4 610	3 914	4 117	4 360	58,0	5,9
	Départements	1 050	874	782	959	12,7	22,6
	Régions	473	473	411	517	6,9	25,7
	Établissements départementaux	101	102	96	116	1,5	20,6
	Établissements communaux	229	175	185	264	3,5	42,5
	Établissements intercommunaux	1 078	1 069	1 216	1 249	16,6	2,7
	Autres EPA locaux	25	30	67	58	0,8	-14,5
	Total	7 566	6 637	6 875	7 523	100,0	9,4
FPH	601	603	497	620	-	24,6	
Ensemble FP	8 968	10 972	12 998	14 022	-	7,9	

Source : Fichiers de gestion des contrats d'apprentissage - Ari@ne - Données DGEFP-DARES. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière.

Lecture : Parmi les nouveaux apprentis embauchés par la FPE en 2017, 26,1 % l'ont été par les EPA.

(1) Données révisées par rapport aux précédentes publications sur les nouveaux apprentis dans la fonction publique.

(p) Données provisoires.

Figure 2.9-3 : Les caractéristiques des bénéficiaires des nouveaux contrats d'apprentissage dans la fonction publique

(en %)

	FPE			FPT			FPH			Ensemble		
	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾	2017(p)	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾	2017(p)	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾	2017(p)	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾	2017(p)
Sexe												
Hommes	52,2	44,3	43,9	54,5	54,6	53,6	40,4	36,3	40,5	52,9	49,4	48,9
Femmes	47,8	55,7	56,1	45,5	45,4	46,4	59,6	63,8	59,5	47,1	50,6	51,1
Âge												
15 ans	1,2	1,0	0,9	4,5	4,9	4,6	0,7	1,0	1,7	3,2	3,1	3,0
16 ans	3,1	2,5	2,5	8,2	8,3	7,8	4,0	2,3	2,5	6,2	5,5	5,3
17 ans	5,6	4,5	4,7	8,5	8,4	8,9	3,7	4,2	5,5	7,3	6,6	7,0
18 ans	12,2	9,8	11,4	13,7	14,4	13,3	8,2	11,7	8,5	12,9	12,3	12,3
19 ans	14,4	15,6	14,1	13,5	13,3	11,9	9,4	9,8	9,8	13,6	14,1	12,7
20 ans	14,5	17,1	16,1	12,9	13,0	12,3	12,4	12,9	11,8	13,4	14,8	13,9
21 ans	12,2	14,0	13,1	10,1	9,9	11,0	12,4	13,8	11,3	10,9	11,8	11,9
22 ans ou plus	36,8	35,5	37,2	28,5	27,8	30,2	49,3	44,4	49,1	32,5	31,8	34,0
Âge moyen des apprentis	20,9	21,0	21,2	20,1	20,1	20,3	22,1	21,7	21,9	20,5	20,6	20,8
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé												
Diplôme ou titre de niveau bac +5 et plus	2,2	1,8	1,9	1,2	1,0	1,2	1,4	1,2	1,4	1,6	1,4	1,5
Diplôme ou titre de niveau bac +3 et 4	15,3	18,8	18,4	8,6	10,0	10,8	8,9	5,9	10,9	11,0	13,7	14,1
Diplôme ou titre de niveau bac +2	18,6	18,1	19,7	12,6	12,3	12,7	13,7	16,4	15,4	14,7	15,1	15,9
Diplôme ou titre de niveau bac	41,2	43,3	42,2	34,7	33,1	31,7	51,7	51,1	49,5	37,8	38,4	37,1
Diplôme ou titre de niveau CAP/BEP	15,9	10,8	11,0	23,6	23,4	23,1	13,9	16,4	13,9	20,4	17,5	17,5
Aucun diplôme ni titre	6,8	7,2	6,7	19,3	20,2	20,4	10,5	9,0	8,9	14,5	14,0	13,9
Niveau de formation préparée												
Diplôme ou titre de niveau bac +5 et plus	16,5	12,2	13,5	7,2	7,6	7,8	9,6	6,3	10,3	10,5	9,6	10,3
Diplôme ou titre de niveau bac +3 et 4	17,9	33,9	29,7	11,1	11,6	13,4	19,9	20,4	19,1	13,9	21,6	20,5
Diplôme ou titre de niveau bac +2	32,2	26,5	30,7	17,6	16,9	18,1	29,4	32,1	32,7	23,2	21,7	24,0
Diplôme ou titre de niveau bac	23,5	20,5	18,5	19,2	19,0	17,1	18,5	18,1	16,9	20,6	19,6	17,7
Diplôme ou titre de niveau CAP/BEP	10,0	6,8	7,5	44,9	44,8	43,5	22,6	23,1	21,1	31,8	27,5	27,4
Durée du contrat												
12 mois et moins	36,6	39,5	41,0	30,2	31,8	33,8	42,7	45,1	45,0	33,1	35,7	37,3
13 à 24 mois	56,0	54,1	53,7	61,9	60,1	59,0	52,5	43,5	46,0	59,4	56,8	56,2
Plus de 24 mois	7,4	6,4	5,3	7,9	8,1	7,1	4,8	11,4	9,0	7,6	7,5	6,5
Situation avant le contrat												
Scolarité	68,5	74,0	71,1	56,3	60,8	61,8	58,1	59,2	61,5	60,7	66,6	65,8
En apprentissage	4,8	4,9	7,9	13,6	12,5	11,5	6,7	6,0	6,0	10,1	8,8	9,7
Demandeur d'emploi	13,3	10,4	8,9	11,2	9,4	9,3	7,3	6,7	5,2	11,7	9,7	8,9
Salarié	9,1	6,9	7,9	12,4	11,2	11,5	23,1	25,0	24,5	11,8	9,8	10,5
Autres	4,3	3,9	4,1	6,6	6,1	6,0	4,7	3,1	2,8	5,7	5,0	5,0

Source : Fichiers de gestion des contrats d'apprentissage - Ari@ne - Données DGEFP-DARES. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

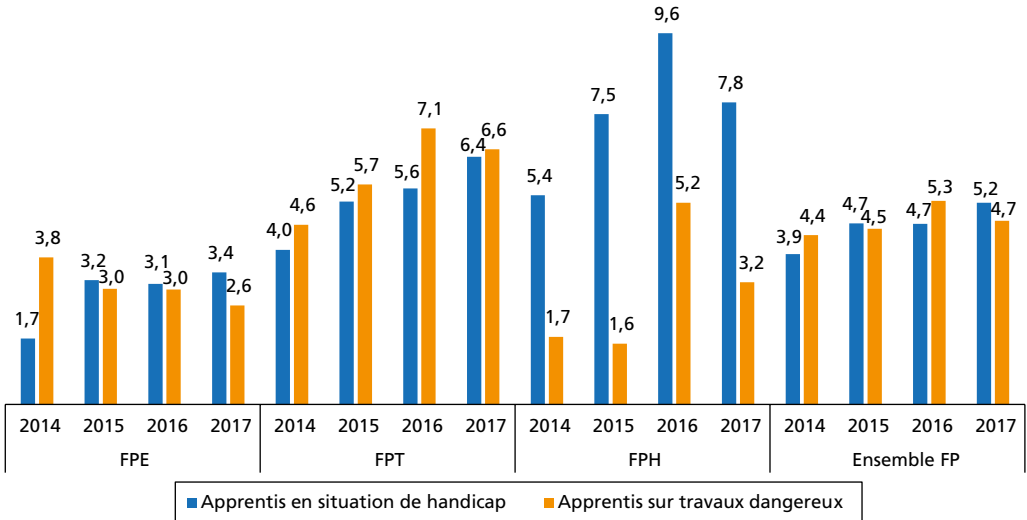
Champ : France entière.

Lecture : En 2017, 43,9 % des apprentis dans la FPE sont des hommes.

(1) Données révisées par rapport aux précédentes publications sur les nouveaux apprentis dans la fonction publique.

(p) Données provisoires.

Figure 2.9-4 : La part des bénéficiaires des nouveaux contrats d'apprentissage dans la fonction publique en situation de handicap et sur travaux dangereux⁽¹⁾
[en %]



Source : Fichiers de gestion des contrats d'apprentissage - Ari@ne - Données DGEFP-DARES. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière.

Lecture : Parmi l'ensemble des apprentis embauchés par la FPE en 2017, 3,4 % sont en situation de handicap.

(1) Les données des années 2014 à 2016 ont été révisées par rapport aux précédentes publications sur les nouveaux apprentis dans la fonction publique. Les données 2017 sont provisoires.